
Robert Mencherini

Président de PROMEMO

Ce quatrième numéro du *Bulletin de Promemo* est l'occasion de mettre en relief de nouveau, les multiples facettes du mouvement ouvrier en Provence. Celui-ci est, à l'évidence, métissé. René Merle, en analysant les « langues et niveaux de langues dans deux conflits du travail aux Forges et Chantiers de La Seyne-sur-Mer (Var), 1897 et 1898 », le prouve, avec des documents inédits. Dans ces conflits fin de siècle, paroles et tracts entremêlent italien, provençal et français, écrits et chansons. La lutte est en symbiose avec les mouvements de population et leur diversité linguistique, les immigrés étant, à ce moment-là, dans notre région, massivement italiens. Sous cette diversité existent des trames vivaces. Le provençal, langue encore ordinaire chez les travailleurs, et le piémontais ont un air de famille et plus d'un point commun, ce qui, certainement, facilite les échanges et les solidarités...

Mais l'univers ouvrier ne se résume pas à la lutte dans l'atelier, c'est aussi la vie quotidienne après le travail, sous toutes ses formes. Remontés du fond, les mineurs rejoignent volontiers les harmonies et les fanfares qui peuplent le bassin minier de Gardanne-Fuveau et qu'étudie Gérard Leidet. Les échos de leur musique, grande par plus d'un aspect, résonnent moins intensément, peut-être, que dans le nord de la France, sans doute moins longtemps, mais assez pour laisser des souvenirs très vivaces – et des regrets – chez les témoins. Le mouvement ouvrier s'intéresse aussi tout bonnement à la qualité de la vie et celle-ci passe, d'abord, par la défense et l'amélioration de la santé des salariés. L'exemple de la Mutuelle des travailleurs de Port-Saint-Louis et de son centre médical, évoqué par Honoré Charrière dont on connaît l'action militante, donne une belle illustration de ces préoccupations. Jean-Claude Lahaxe nous rappelle le rôle joué par notre région dans le mouvement mutualiste, plus particulièrement chez les cheminots.

Le mouvement ouvrier a aussi son expression politique : l'une des plus importantes, dans les Bouches-du-Rhône, s'incarne dans le courant socialiste qui se regroupe en grande partie, il y a un siècle, au sein de la SFIO. Si la commémoration de ce centenaire a eu moins d'éclat que le soixantenaire de la Libération dont nous avons traité dans le précédent *Bulletin*, il n'en revêt pas moins une importance décisive, en rassemblant les divers groupes se réclamant du socialisme. Parallèlement, notre nouvelle rubrique « Notes de lecture » s'intéresse surtout, dans cette livraison, aux courants socialistes et communistes.

Enfin, comment ne pas évoquer ici, pont entre passé et présent, la grande nouvelle qu'est la parution du premier tome de la nouvelle série du *Dictionnaire du mouvement ouvrier et du mouvement social de 1940 à 1968*. À cette occasion, notre association organise une journée à la Bibliothèque de Marseille, à l'Alcazar, le 20 janvier 2006, où Claude Penneret présentera ce volume. Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec tous autour de notre préoccupation essentielle : la préservation de la mémoire et du patrimoine ouvriers de notre région.

L'ASSOCIATION « PROMEMO »

Ouverte à toutes les sensibilités associatives, syndicales et politiques liées au monde du travail, comptant dans ses rangs aussi bien des universitaires que des militants des mouvements sociaux et associatifs, l'association PROVENCE, MÉMOIRE ET MONDE OUVRIER (PROMEMO), créée en 1999 (association à but non lucratif, selon la loi de 1901) a pour objet :

- 1 de contribuer à l'élaboration, la rédaction et la diffusion du *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier et du Mouvement social*, l'œuvre immense commencée en 1955 par Jean Maitron (44 volumes déjà parus, 110 000 biographies, disponibles aussi en cédérom, 8 volumes internationaux, 3 dictionnaires thématiques) ;
- 1 d'encourager et de développer les recherches scientifiques autour de l'histoire du monde et du mouvement ouvrier en Provence et de favoriser la conservation des documents et archives les concernant ;
- 1 de faciliter, dans un cadre plus large, les initiatives touchant à l'histoire sociale et politique de la Provence contemporaine.

Aujourd'hui, sous la direction de Claude Pannetier, l'équipe du « Maitron » rassemble les biographies pour la période 1940-1968. Le premier volume de la nouvelle série sera disponible en janvier 2006.

Cette orientation générale, scientifique, culturelle et patrimoniale, se décline autour de quatre grandes activités :

- la rédaction régulière des notices biographiques pour le « Maitron » ;
- l'organisation de conférences ;
- l'édition du *Bulletin de Promemo* ;
- l'élaboration en perspective d'un *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier et du Mouvement social* à vocation régionale.

René Merle

Langues et niveaux de langues dans deux conflits du travail aux Forges et Chantiers de La Seyne-sur-Mer (Var), 1897 et 1898

L'histoire du mouvement syndical à La Seyne est un chantier encore grandement ouvert. Comme l'est sans doute plus encore celui de la mémoire locale des luttes ouvrières. Pour m'en tenir à cette seconde approche, à ce que j'en ai pu connaître à travers mon implication dans la vie seynoïse des années 1950 jusqu'à la fermeture des Chantiers dans les années 1980, le souvenir demeurait de la longue grève de 1919.

Mais il était rarissime d'entendre évoquer des conflits antérieurs à la guerre de 1914. En janvier-février 1956 cependant, le quotidien communiste *Le Petit Varois* avait publié dans sa page de La Seyne une remarquable série d'articles de Pierre Caminade, journaliste et homme de lettres seynoïse : « Le centenaire des F.C.M. - Un siècle de luttes ouvrières ». Cette série, consacrée à la période 1856-1914, traitait longuement des quatre grèves que connurent les Chantiers : 1872, 1896-1897, 1898, 1910. En évoquant rapidement 1919, elle se terminait par l'annonce d'une seconde série d'articles, portant sur la période 1919-1956. Cette série ne sera jamais publiée. Lassitude de l'auteur ? Divergences de vues avec certains responsables du journal ? Primauté d'une actualité politique prégnante ? Il serait intéressant de remettre en circulation publique ces articles de Pierre Caminade, tout comme il serait très intéressant d'approfondir la connaissance de la naissance et de l'affirmation du syndicalisme dans ce chantier naval, énorme et unique entreprise capitaliste, à la pointe de la modernité technique, greffé sur un terroir où les

activités économiques et les mentalités traditionnelles demeuraient vivaces.

En proposant trois éléments de documentation « linguistique » sur les grèves de 1896-1897 et de 1898, les lignes qui suivent apporteront peut-être un éclairage au plan des mentalités.

De sa naissance en 1856 jusqu'à la chute de l'Empire, l'entreprise n'avait pas connu de conflit du travail. En 1872, la direction introduit le système des « prix faits » qui module le salaire en fonction d'un temps prédéfini pour la réalisation d'un travail. Le 9 juin 1872 éclate une grève de protestation, observée par 627 ouvriers sur un effectif total de 1 320. Elle aboutit le 17 juin à un compromis qui adoucit la rigueur du nouveau système de rémunération.

Les grévistes ont bénéficié de la sympathie intéressée d'une partie des commerçants et du soutien prudent de la municipalité « républicaine avancée ». Mais la presse de droite n'a pas manqué d'agiter l'influence des Communards et autres Internationalistes. Et le sous-préfet pointe la possibilité d'une manipulation des travailleurs par des agents d'une puissance étrangère, et hostile, l'Italie en l'occurrence, dont des centaines de nationaux travaillent à La Seyne.

C'est ce système de rémunération qui sera appliqué de 1872 à 1896, période de modernisation et d'extension continues, pendant laquelle les Chantiers ne connaissent aucun conflit du travail. Mais à partir de 1893, les différents corps de métiers des Chantiers se dotent de chambres syndicales, bientôt réunies en une Union des chambres syndicales.

En décembre 1896, la direction décide de tester sur une partie du personnel (riveteurs, chanfreineurs, perceurs) un nouveau système de rémunération supprimant la garantie d'un salaire quotidien minimum et établissant de nouveaux tarifs de « prix faits ». Le 15 décembre, plus de 800 perceurs, riveurs et chanfreineurs (dont 150 Italiens), soit la quasi-totalité du personnel concerné, sont en grève. Ils protestent à la fois contre la décision patronale et contre la brutalité et l'autoritarisme d'un contremaître. Soutenue par une solidarité très active, la grève se poursuivra jusqu'au 4 janvier 1897. Elle s'achève par la satisfaction des revendications ouvrières.

**L'ASSEMBLÉE DES GRÉVISTES
DU 2 JANVIER 1897**

Le Petit Var, radical, a appelé à la solidarité, et même *La République*, très à droite, a reconnu le bien-fondé des revendications et le calme des grévistes. Il n'en reste pas moins que la présence active des Italiens est considérée avec méfiance dans les milieux nationalistes, d'autant que la presse a informé que des ouvriers italiens ont envoyé des listes de souscription en Italie.

On lira donc avec intérêt cet entrefilet publié par le socialisant journal de Marseille, *Le Petit Provençal* (3 janvier 1897), que les archives préfectorales nous ont heureusement conservé en coupure (les chercheurs savent combien il est difficile de retrouver les éditions locales). Il s'agit de la dernière assemblée des grévistes avant la reprise victorieuse du travail.

« Dans la matinée, à 9 h., une importante réunion des grévistes avait lieu au sous-sol sous la présidence du citoyen Maille, président du Comité. 800 ouvriers environ y assistaient. Au début, on a donné lecture des récents articles que nous avons consacrés à la grève. Afin de permettre à tous les assistants de comprendre, ces articles ont été successivement lus en français, puis traduits en

italien par le citoyen Fio, vice-président du Comité, et enfin en provençal. Les grévistes ont vigoureusement et unanimement applaudi, puis ils ont voté un ordre du jour de chaleureux remerciements au *Petit Provençal* qui, à peu près seul dans la presse, avait soutenu leur cause. Camille Ferdy. »

Deux remarques : le Comité n'a pas hésité à utiliser publiquement la langue italienne, dans un but de communication efficace évidemment, mais peut être aussi en réponse ostentatoire aux insinuations sur les manipulations du mouvement par l'Italie voisine et hostile. La solidarité de classe transcende les différences nationales.

Très intéressante aussi est la mention d'une traduction en provençal : un tel usage du provençal est à ma connaissance tout à fait exceptionnel. Traduire en provençal un propos français n'est pas magnifier la langue des Félibres, mais se faire bien comprendre des travailleurs maîtrisant mal le français. Ils devaient être nombreux encore dans ces corps de métiers en grève, métiers pénibles et peu qualifiés. Mais le provençal, langue de travail, de convivialité, était et sera encore ordinaire parmi les ouvriers des Chantiers maîtrisant bien le français. Je peux en témoigner par l'exemple de mon grand-père, serrurier aux Chantiers, né en 1889. Le provençal était aussi langue d'intégration pour beaucoup d'ouvriers italiens, et en particulier ceux originaires des vallées alpines piémontaises de langue d'oc.

Cette traduction orale en provençal n'en constitue pas moins une véritable transgression et il est significatif que la presse toulonnaise, qui sait pourtant saluer Mistral, n'en fasse pas mention. Le jeune hebdomadaire du Parti ouvrier, *L'Écho du Var*, organe de combat socialiste soutient bien sûr la grève, mais néglige l'intervention en provençal. Ne situe-t-elle pas en quelque sorte les travailleurs maîtrisant mal le français au

rang de ces Italiens méprisés dans le journal de droite comme dans celui de gauche ? Tout au contraire, cet hebdomadaire s'insurge en janvier 1897 contre le quotidien de droite *La République* qui raille le mauvais français provençalisé des ouvriers et militants socialistes, conseillers municipaux de Toulon. S'ils n'ont pas eu droit à l'instruction des fils de bourgeois, les ouvriers n'en maîtrisent pas moins la langue nationale, instrument de l'émancipation sociale.

Et quand le provençal apparaît dans un rassemblement syndical, par exemple le 1^{er} mai 1898 à Toulon, c'est en divertissement débonnaire et non en communication efficace².

Ainsi, dans sa spontanéité, le triple langage de l'assemblée générale des grévistes témoigne d'une réalité de plurilinguisme, alors que l'aspiration socialiste à l'éducation populaire et à l'intégration proclame déjà une francisation réalisée.

LA GRÈVE DE 1898

Fin 1897, un conflit éclate au sujet des deux sociétés de secours mutuels. À la différence du conflit de 1896-1897, où la grève était la réaction de défense de corps de métiers directement mis en cause par une décision patronale, la grève de 1898 est initiée par l'Union des chambres syndicales de La Seyne. Encouragée par le succès de la grève de 1897, sensibilisée aux thèmes anarcho-syndicalistes de la grève générale, l'Union décide de lancer la corporation hautement qualifiée et fortement syndicalisée des chaudronniers sur fer dans une grève test (5 mars), à laquelle la direction riposte par la mise à pied de tout le personnel. Malgré une solidarité importante, les ressources des grévistes s'épuisent et le désarroi s'installe à la fin du mois de mars.

APPEL À LA SOLIDARITÉ DE L'UNION DES CHAMBRES SYNDICALES

C'est à ce moment (24 mars) que l'Union publie un manifeste diffusé nationalement (+ l'original à la fin de

l'article). Ce texte, au français clair et non déclamatoire, est destiné à expliquer au plus grand nombre, le plus concrètement possible les raisons du conflit et la nécessité de soutenir les grévistes. Il est accompagné d'un autre texte, plus déclamatoire, directement marqué de l'idéologie prolétarienne. Malgré quelques maladresses, ces deux textes témoignent d'une excellente maîtrise du français écrit.

Document 1 (graphie originale)

*Union des Chambres syndicales
de La Seyne-sur-mer*

MANIFESTE

Citoyens,

A la date du 5 mars, la corporation des Chaudronniers sur fer des Forges et Chantiers de La Seyne et de Mouissèques³, sur un vote émis par l'Union des Chambres syndicales, s'est déclarée en grève.

Permettez-nous, Citoyens Camarades, de vous faire connaître, dans un rapide exposé, le conflit qui a créé cette situation :

Depuis une quarantaine d'années, l'Administration des Forges et Chantiers de La Seyne, administrait, sous sa direction, une Caisse de secours pour venir en aide à son personnel. Cette caisse était alimentée par un versement hebdomadaire et obligatoire des ouvriers. A un moment donné, il y a environ quatre ans, un déficit sensible fut constaté dans cette Caisse de secours ; l'Administration, poussée dans ses derniers retranchements, ne put que balbutier et finalement ne put justifier cette anomalie. Dès lors, une certaine effervescence régna parmi le personnel ouvrier qui voulut voir clair dans cette gérance.

De plus, dans toutes les questions à l'ordre du jour, le vote était émis au bulletin secret. Il arrivait que dans certains cas, alors que les délégués ouvriers avaient reçu mission de voter dans tel ou tel sens, le contraire se produisait, et que chacun affirmait avoir émis son vote

ainsi que ses camarades le lui avaient imposé.

Par les deux faits qui précèdent, les Chambres syndicales se réunirent et décidèrent d'envoyer, à la date du 1^{er} janvier 1897, des délégués avec mission de faire prévaloir le vote par appel nominal. De là conflit ; et les délégués démissionnaient, mais furent tous réélus, et, devant cette persistance, l'Administration céda, mais fit entendre à ces ouvriers qu'ils eussent à se préoccuper eux-mêmes de la gérance de leur Caisse. Ainsi fut fait. Par les soins de délégués pris parmi les Chambres syndicales un règlement fut dressé, soumis à la Direction laquelle après plusieurs renvois et modifications, finit par l'adopter : Elle donna de plus SA PROMESSE qu'aucune caisse similaire ne serait créée par elle.

Dès le 2 janvier, l'on apprenait avec stupeur que, contrairement à la parole donnée, à tous les engagements pris, reniant leurs écrits, une Caisse concurrente était créée par l'Administration portant ainsi le plus grand préjudice à notre Caisse ouvrière.

Délégations sur délégations, supplications, etc., rien ne fit ; devant cette persistance et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, devant les réponses données par la Direction de La Seyne, le Directeur du Conseil d'Administration à Paris, disant que jamais la Compagnie ne consentirait à l'abolition de cette Caisse concurrente à la nôtre, l'Union des Chambres syndicales, réunie en assemblée générale, décida que pour forcer l'Administration à tenir ses promesses, la corporation des Chaudronniers sur fer se mettrait en grève.

Il y a quinze jours de cela, l'arbitrage, de par la loi, n'a pu, malgré l'esprit de conciliation dont nous sommes animés, donner aucun résultat.

Les personnages influents, hommes intègres, animés du meilleur esprit, après avoir entendu nos doléances et consulté les documents produits, ont tous été un-

nimes à proclamer notre droit. De ce fait, l'Administration a mis à pied la presque totalité de son personnel, et c'est pour revendiquer le respect de la parole donnée que près de 4.000 ouvriers sont actuellement sans ouvrage et commencent à souffrir des horreurs de la faim.

Voilà, Citoyens Camarades, l'exposé de la situation qui nous est faite.

A VOUS DE JUGER.

Adresser les fonds au Comité de la Grève, au Sous-Sol des Écoles, à La Seyne (Var).

Citoyens Camarades,

Par l'exposé des faits qui précèdent, vous aurez compris la situation qui est faite aux 4.000 ouvriers des Forges et Chantiers de La Seyne-sur-Mer.

Cette situation est grave, d'autant plus grave que les Syndicats Seynois qui, tous, luttent pour la défense de l'intérêt commun, sont nés à peine d'hier.

Malgré leur bonne volonté, malgré les privations pécuniaires que s'imposent chacun de leurs membres, les subsides sont minimes pour soutenir ces 4.000 ouvriers qui revendiquent leurs droits et le respect de la parole donnée.

Le Comité, pris parmi l'Union des Chambres syndicales de La Seyne-sur-Mer, fait appel aux Chambres syndicales et Groupes corporatifs de toute la France pour leur venir en aide dans ce moment critique et pour leur permettre de sortir victorieux de la lutte qu'ils ont entreprise contre ceux qui, loin de montrer l'exemple de la justice et de la loyauté, ne cherchent et n'ont qu'un seul et unique but : l'abolition de nos Syndicats et de ce chef atteindre au cœur la marche en avant du mouvement social qu'ont si bien compris et que défendent si justement les travailleurs.

CITOYENS CAMARADES,

L'Union des Chambres syndicales a la conviction que l'appel qu'il adresse aujourd'hui à ses frères de travail sera entendu et que tous les Groupes,

Chambres syndicales ou autres Sections, unis pour la défense des intérêts ouvriers, nous viendront en aide, et que nous pourrons bientôt, grâce à leur concours dévoué, porter une fois de plus haut et ferme le Drapeau fraternel, le Drapeau des revendications sociales.

CITOYENS,

Vive l'Union des travailleurs !

Vive le Proletariat !

Vive la République sociale !

LA COMMISSION.

LA TRADUCTION ITALIENNE DE L'APPEL

Si en 1897, les ouvriers italiens avaient envoyé des listes de souscription en Italie, c'est un manifeste qu'ils font cette fois parvenir à leurs contacts en pays natal (texte imprimé le 30 mars, six jours après le texte en français, + l'original à la fin de l'article).

Document 2 (graphie respectée)

*Unione delle Camere sindacale
della Seyna-sul-Mare*

MANIFESTO

Compagni e fratelli,

Dal 5 marzo corrente, la corporazione dei calderai sul ferro, delle Forge e Cantiere della Seyna è delle Mouisseche, da un voto emesso dalle Camere sindacale si dichiaro in sciopero.

Permetteteci, compagni, di farvi conoscere, in un rapido esposto, il motivo che ci creò una tale situazione :

Da circa 40 anni, l'amministrazione del Cantiere amministrava sotto la sua direzione, una cassa di mutuo soccorso, per venire in aiuto al suo personale, questa cassa era alimentata da un versamento ebdomadario e obbligatorio per tutti gli operai ; ad un momento (sarà 4 anni circa) un deficit sensibile fù constatato in sudetta cassa ; l'amministrazione spinta, nei suoi ultimi trinceramento non potè giustificare questa anomalia, d'allora una certa effervescenza regna fra il personale operaio che volle vederci chiaro in questa gerenza.

Di più in tutte le questioni all'ordine del giorno, il voto si faceva a scrutino segreto, arrivava in certi casi, quandunque che i delegati operai avessero ricevuto missione di votare in tale o tale senso, che il contrario si produceva e ognuno dei delagati affermava aver emesso il voto come gli lo avevano imposto i loro compagni.

Dau due fatti precedenti le Camere cooperative sindacale si riunirono e decisero di mandare, dal 1o gennaio 1897, dei delegati con missione di far prevalere il voto, per chiamata nominativa ; dà li un conflitto e i delegati demissionarono, ma furono tutti rieletti di nuovo, e dinanzi a talle persistenza, l'amministrazione cedeva, ma disse agli operai che avessero ad ocuparsi loro soli della gerenza della sudetta cassa, e così fu fatto. Per le cure dei delegati scelti fra camere sindacale un regolamento fu stabilito e presentato alla direzione laquale doppo diversi modificazione, fini per adottarlo : e dièdi di più la sua promessa che nessun altra cassa simile sarebbe creata dall'amministrazione.

Dunque dal 2 gennaio scorso, si vidde con gran stupore che, contrariamente alla parola dattaci, rinegando i loro scritti, una cassa concorrente venne creata dall'amministrazione portando così il piu gran danno alla nostra cassa. Delegazione su delegazione, suppliche, eccetera, niente si fece ; dinanzi a tale persistenza e doppo aver consumato tutti i mezzi de conciliazione, dinanzi alle riposte fatte dalla direzione della Seyna ; il direttore del consiglio d'amministrazione a Parigi dicendo che mai la Compagnia consentirebbe ad abolire la sua cassa.

L'Unione delle Camere sindacale, riunite in assemblea generale decise che, per forzare la Compagnia a tenere conto delle promesse che ci aveva fatto, la corporazione dei calderai, si metterebbe in sciopero ; avrà una quindicina di giorni che l'arbitragio della legge non potè,

malgrado i sentimenti di conciliazione cui siamo tutti animati, darci alcun risultato. Personnaggi influenti, uomini integri animati dei migliori sentimenti, doppo aver ascoltato le nostre doleanze e consultato i documenti prodotti, sono stati unanimi a proclamare i nostri diritti, da questo fatto l'Amministrazione a messo a piedi la quasi totalità del personale, ed è per rivendicare il rispetto della parola dattaci che iù di 4 000 operai, Francesi e Italiani, sono attulamente senza lavoro e incominciano a soffrire della fame.

Ecco, compagni, l'esposto della situazione che ci è fatta.

A VOI DI GIUDICARE.

Indirizzare i fondi au Comité de la grève, sous-sol des Écoles, La Seyne s/m (Var).

Compagni e fratelli,

Dall'esposto dei fatti che precedano avrette compreso la situazione che è fatta ai 4,000 operai Francesi e Italiani della Seyna.

Questa situazione è grave, alquanto più grave che i sindacati della Seyna sono nuovi creati.

Malgrado la buona volontà, malgrado le privazione che si impone ognuno dei suoi soci, i mezzi sono minimi per sostenere quei 4,000 operai che rivendicano il diritto ed il rispetto della parola datta.

Il Comitato preso fra le Camere sindacale della Seyna, fà appelo a tutte le Camere sindacale ed Associazione cooperative di Francia e d'Italia per venirli in aiuto in questo momento cosi critico e per permeterli di uscire vittoriosi dalla lotta cha anno impreso, contro coloro, che invece di dar l'esempio di giustizia e di lealtà, non cercano e non anno che un sol pensiere, l'abolizione dei nostri Sindacati e cosi colpire al cuore la marcia in avanti del movimento sociale, che annon cosi ben compreso e che difendono cosi giustamento i lavoratori.

Compagni e fratelli,

L'Unione delle Camere sindacale a la convizione, che l'appelo che fà quest'oggi ai sui fratelli di lavoro sarà inteso, e che tutte le Associazione e Camere sindacale unite per la difesa degli interessi operai, ci verrannon in aiuto, e che potremmo presto, grazia al loro appoggio, portare una volta di più, alta e ferma, la bandiera fraterna e la bandiera delle rivendicazione sociale.

Ai Compagni lavoratori !

La Comissione.

Ce texte est la traduction littérale du manifeste français. De ce fait, le traducteur n'a pas eu recours au style plus spécifiquement italien qui aurait été celui d'un texte directement rédigé dans la langue. Et dans l'urgence, il n'a pas reculé devant les « francismes ». Il reste que, publiquement, par l'apparition de l'italien écrit, les syndicalistes seynois n'ont pas hésité à témoigner de la présence et de la combativité des travailleurs italiens.

Pour autant on peut remarquer un détail significatif. Le texte en français s'adresse aux syndicalistes de toute la France. S'il salue l'union de tous les travailleurs, il ne fait en aucune façon mention de la présence de travailleurs italiens. Alors que le texte en italien s'adresse aux syndicalistes de France et d'Italie, et précise qu'il s'agit de la lutte des 4 000 ouvriers français et italiens de La Seyne.

On notera également que le texte italien omet la mention finale de « Vive la République sociale ».

Fin mars, devant l'intransigeance de la direction, le conflit semble dans une impasse.

LA CHANSON DES GRÉVISTES

C'est à ce moment qu'apparaît un curieux texte de chanson, destiné à la publication et à la vente de solidarité, que le commissaire de police transmet à la direction et aux autorités (document 3, graphie respectée, + l'original à la fin de l'article).

Ville de La Seyne-sur-mer,
Commissariat de police
Objet : Grève des ouvriers des Forges et
Chantiers de La Seyne
La chanson des grévistes
Duplicata transmis :
Direction et Sous-Préfecture
La Seyne-sur-mer, le 31 Mars 1898

RAPPORT

Je crois devoir vous donner ci-après à
toutes fins utiles, copie d'une chanson
que les grévistes ont l'intention de faire
imprimer pour être vendue à leur profit.

« Écho de la grève » « air Titania »

– 1^{er} Couplet –

A la Seyne on s'a mis en grève,
C'est pas rigolo tout c'truc là ;
Le riche, y nous désir' la crève,
Va falloir y mettr'le hôla !
On s'a fait une caiss' de retraite
Pour l'vieux qui peut plus turbiner
Hé bien ! l'bourgeois, lui, çà l'embête
Y veut êtr'seul à bedonner.

– Refrain –

Mouchards et sauteurs, s'en vont
devant la ronde,
Tandis que l'ouvrier revendique ses
droits ;
Tremblez, opprimeurs, race infecte du
monde,
Quand l'ouvrier a faim, y n'connait
plus d'lois.
Classe des travailleurs
Salut au syndicat !
Les temps viendront meilleurs
Salut prolétariat !

– 2^e Couplet –

On est pas libr' de la galette
Qu'on a gagné par son turbin
Faut qu'à la caiss' noire on la jette
Pour plaire à tout c'tas de crétins.
Ces bouff'tout, ces capitalisses
Veul'nt nous mus'ler comm' des toutous
Oh ! non ! alors ! faut qu'çà finisse
Faut d'mander son droit jusqu'au bout

Au refrain...

– 3^e Couplet –

Va falloir boucler sa ceinture

Pour boire faudra s'contenter d'eau
Tampis, mais y faut plus qu'ça dure
Faut s'rebiffer d'avant ces salauds
Et puis on est pas seul en France
Y n'manque pas de frer's, des copains
Qui voudront, ça c'est sur d'avance
Avec nous partager leur pain

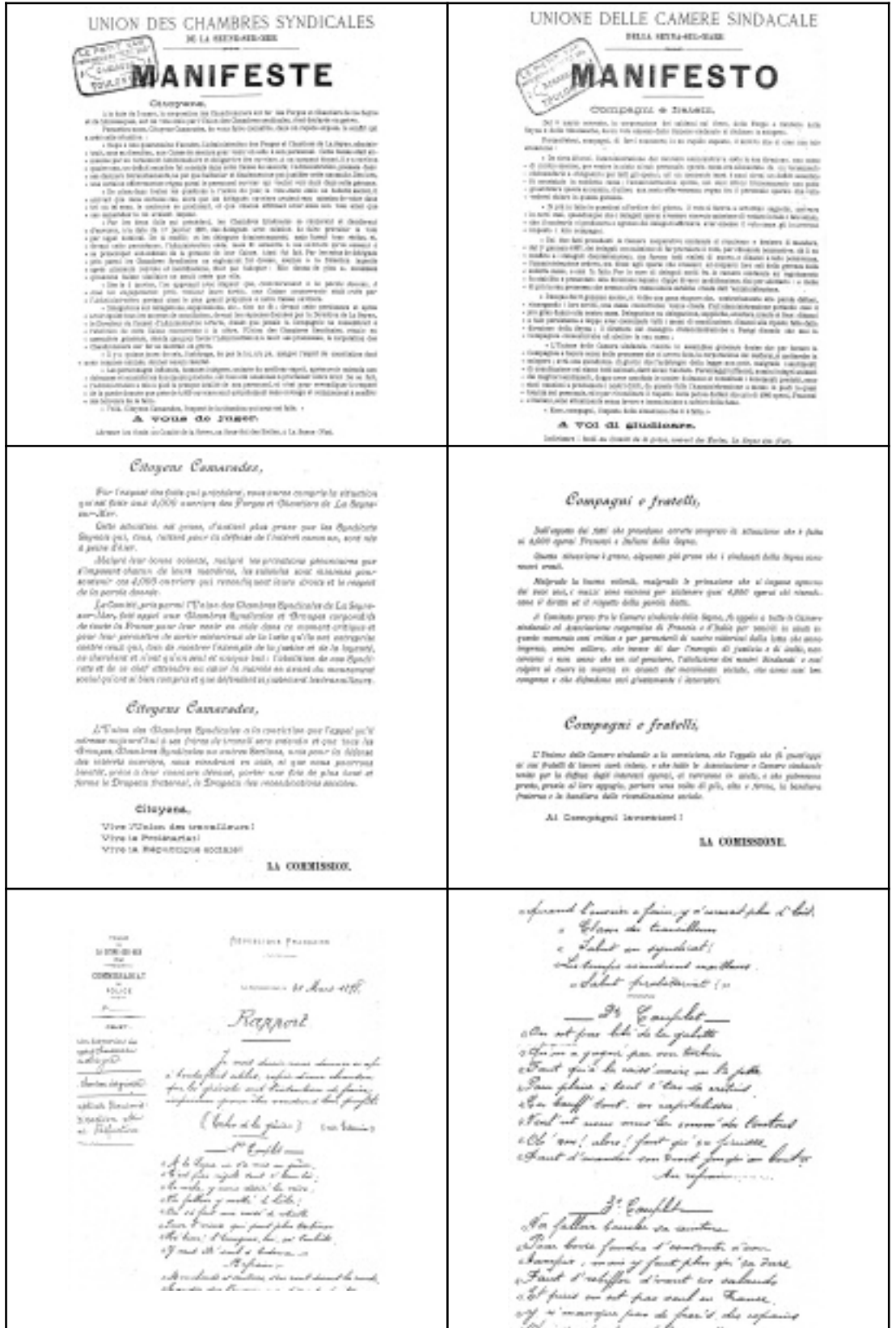
Au refrain...

Signé : Une victime manquée.

Cette apparition d'un texte de soutien s'explique aisément par l'importance des galas de solidarité, à La Seyne comme à Toulon, galas où les chansons sont reines. Mais, présenté comme émanant « des grévistes », ce texte exalté tranche par son vocabulaire, ses tics de langage, avec ce qu'étaient ordinairement les chansons françaises improvisées dans le Midi d'alors. Utilisation constante de l'éllision correspondant à une prononciation « parisienne » (« c'truc »), présence d'autres formes de prononciation populaires septentrionales (« capitalisse », qui n'est pas là seulement pour rimer avec « finisse »), emploi d'un français populaire argotique « parisien » (« turbin »), présence de tournures « patoisantes » de zones d'oïl (« on s'a mis en grève »), etc. Tout témoigne, plus que d'une imitation locale des chansons contestataires libertaires si répandues alors dans la capitale, de la présence, chez les grévistes ou les sympathisants, de migrants d'outre Loire. C'est d'ailleurs en cette fin mars que la tension éclate entre certains grévistes et libertaires jusqu'au-boutistes.

Je n'ai pas trouvé trace de l'impression de cette chanson qui à sa façon proclamait aussi la victoire de la francisation, mais une francisation qui enfermait « le prolétariat » local dans un niveau de langage où il pouvait difficilement se reconnaître.

Le conflit va durer jusqu'à la fin avril, et se terminera dans le désarroi, la répression et l'amertume.



Notes

1. Il s'agit d'une grande salle voûtée située sous l'école primaire, installée depuis la Monarchie de Juillet dans les murs d'un ancien bâtiment ecclésiastique.
2. Je me permets de renvoyer aux documents et commentaires proposés dans René Merle, *Les Varois, la presse varoise et le provençal, 1859-1910*, Toulon, 1996.
3. En 1895, la direction avait fait transférer sur les terrains du quartier des Mouissèques, à l'est du Chantier, l'atelier marseillais des chaudières.

Gérard Leidet

Culture et pratiques musicales en « pays noir » :

fanfares et harmonies dans le bassin minier de Provence

« [...] cercles populaires où s'affirme la République au village, chère à Maurice Agulhon, sociétés ouvrières de toutes sortes, sociétés de secours mutuels, syndicats et groupes politiques, associations catholiques et laïques, ces viviers du tournant du siècle... Qu'elles sont diverses et vivantes les manifestations du désir d'échapper à la solitude !

Le plaisir de chanter, de jouer ensemble va de pair, dans les sociétés Orphéoniques, avec celui de boire, de manger, ensemble toujours, Et aussi de voyager, de briller peut-être et de porter au loin la Gloire de sa petite patrie... »

Madeleine Rebérioux,
préface à Philippe Gumpłowicz,
Les travaux d'Orphée, Paris, Aubier, 1987.

OUVERTURE : LA « GRANDE MUSIQUE » AU SERVICE DU PEUPLE

Les mineurs ont été au centre de la vie économique et sociale pendant deux siècles. Ils ont adopté des façons de vivre, des réseaux de sociabilité, une culture singulière qui ont façonné des régions entières. Au fur et à mesure du déclin puis de l'abandon de l'exploitation du charbon, l'intérêt pour tout ce qui touche à l'univers culturel des mineurs s'est manifesté de manière relativement affirmée. Avec les friches industrielles reconverties en musées, véritables « lieux de mémoire » du monde ouvrier, voire lieux de mémoire exemplaires, on a assisté à la mise en évidence d'une authentique « culture en pays noir ».

Un des premiers signes « publics » de ces enjeux liés à la mémoire fut l'accueil populaire dont bénéficia le film de Claude Berry, *Germinal*, un succès dû en partie à la fonction « illustrative », émouvante, des images liées à la vie quotidienne des mineurs. Il y a eu également, quelques années auparavant, l'évocation du parcours de grandes figures du sport, tel le footballeur Raymond Kopa ou de la musique classique, tel le trompettiste classique Maurice André qui sont parvenus à l'excellence dans

leurs domaines respectifs, après être descendus « au fond » dès l'adolescence¹.

On pense enfin au succès public (mérité), du film de Marc Herman, *Les Virtuoses*, qui décrit avec justesse l'ascension artistique d'un orchestre d'harmonie de la mine de Grimley, petit village du nord de l'Angleterre ; une ascension vécue comme une revanche collective contre le destin social, celui que réservent les restructurations dont furent victimes au premier chef les mineurs face au gouvernement britannique de Margaret Thatcher. Avec ces quelques exemples glanés dans l'actualité de ces quinze-vingt dernières années on s'aperçoit à travers les cas de Maurice André et surtout du film *Les Virtuoses*, combien une forme de pratique musicale spécifique, celle des fanfares et des harmonies², a pu se développer dans le cadre d'une forte sociabilité corporative et d'une grande vivacité associative, celle des mineurs.

En effet, ces sociétés musicales vont se multiplier et prospérer dans les bassins miniers, notamment ceux des régions industrielles du Nord et de l'Est. On sait – grâce surtout aux travaux de Diana Cooper-Richet³ – que ce succès doit être replacé

aussi dans le contexte du développement de la musique populaire en France dès les années 1830-1840. La loi de 1901 sur les associations ne fera qu'amplifier un mouvement déjà bien engagé.

On va tenter de décrire ici les pratiques musicales populaires en « pays noir » à travers l'existence et le vécu des harmonies et fanfares. On essaiera ce faisant de comparer ces expériences musicales pratiquées dans les bassins du Nord d'une part, dans le bassin minier de Gardanne d'autre part. Nous pourrions alors essayer de dégager les points de convergences (ou non) et les spécificités de chaque milieu observé.

Au début de la période que nous observons, les années 1830-1860, les mineurs sont encore liés à la société rurale dont ils sont issus : c'est l'époque du « cultivateur-mineur ». Or, si la pratique traditionnelle du chant villageois comporte des aspects « politiques » allant de la critique sociale à l'incitation à la révolte, rien de tel ne s'exprime à travers la musique instrumentale. Celle-ci semble reposer sur un ensemble de valeurs implicitement acceptées tels l'obéissance, la passivité... la musique étant vécue ici comme une activité de loisir, récréative en somme : « *Ainsi jouera-t-on pour le plaisir, celui d'être ensemble et d'appartenir à un groupe familial* » écrit Diana Cooper-Richet. D'un autre côté, il y a la volonté explicite du patronat de l'époque – et ceci explique sans doute cela – d'humaniser, de pacifier les rapports sociaux par la pratique musicale. Le contexte socioculturel qui entoure ces pratiques musicales est marqué par un grand mouvement de rénovation du chant populaire qui se concrétise avec la création de nombreuses sociétés chorales baptisées alors orphéons⁴. L'idée chère à tous ces authentiques pédagogues de la musique est de contribuer à l'éducation du peuple à travers la pratique chorale ou instrumentale de la « grande musique ». Ce mouvement d'éducation populaire va particulièrement se développer dans les bassins miniers : le mineur après une dure journée de travail

s'adonne avec plaisir à la pratique d'un instrument. Pour les promoteurs de cet élan de la musique populaire que sont dans ces années 1850-1880 les philanthropes, saint-simoniens ou catholiques libéraux. « Éduquer est un objectif ; adoucir, apaiser et moraliser en sont d'autres. »⁵ La peur du cabaret et la volonté d'en éloigner le mineur sont alors, on le sait, très prégnantes.

À l'inverse de l'Angleterre, dans le monde ouvrier tout au moins, le chant va être dépassé par la musique instrumentale, celle des harmonies et des fanfares façonnées sur le modèle des musiques militaires, composées essentiellement on l'a vu d'instruments à vent et de percussions. Dans l'ensemble du pays, ces formations vont se multiplier lors de la seconde partie du 19^e siècle⁶.

« ET DU NORD AU MIDI », HARMONIES ET FANFARES DANS LES BASSINS DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET DE PROVENCE

Ces sociétés musicales vont s'implanter fortement et durablement dans le nord et l'est de la France. La création de *L'Internationale* est symbolique de ces « noces » entre mouvement ouvrier et musique populaire : elle est mise en musique en 1888 par un ouvrier Lillois, Pierre Degeyter (membre du POF, Parti ouvrier français, et de la Lyre des Travailleurs), d'après les paroles d'Eugène Pottier plus connu, encore aujourd'hui, que Degeyter⁷. Dans l'espace géographique qui nous intéresse ici, selon le témoignage de Hubert Boythias⁸, le bassin minier de Gardanne comprenait, dans l'entre-deux-guerres, une douzaine de formations de type harmonies ou fanfares à Fuveau, Gardanne (Lyre gardannaise et fanfare ouvrière, créée en juin 1936), Trets (Union musicale tretsoise), Gréasque (Société de musique Sainte-Cécile et Société musicale des amis réunis), Cadolive (Philharmonique de Cadolive), Rousset, Roquevaire, Auriol, Saint-Zacharie... Un chiffre important si l'on considère d'une part que, dans le bassin minier, seules les bourgades de Mimet, La Bouilladisse et

Saint-Savournin⁹ ne comprenaient pas de phalanges musicales ; d'autre part qu'aujourd'hui seules subsistent la Philharmonie de Cadolive et la Lyre gardannaise ! Un chiffre à relativiser par rapport à l'engouement musical que connaît à peu près à la même époque, à la veille de la Grande Guerre, le Nord-Pas-de-Calais : 400 000 personnes appartiennent à des sociétés de musique, parmi lesquelles, bien sûr, un grand nombre de mineurs¹⁰.

Si, dans ces deux départements, les ouvriers sont encouragés par le patronat à rejoindre l'orchestre d'harmonie créé à l'initiative de la direction, il semble que ce ne soit pas tout à fait le cas dans le bassin de Gardanne. En effet, seule la Lyre gardannaise (appelée souvent « la musique des mines » car elle est composée essentiellement de mineurs et d'ouvriers de Péchiney) reçoit une subvention des Houillères. Avec ce que l'on n'appelait pas encore l'offre culturelle, les compagnies, on l'a vu précédemment, espéraient obtenir de leurs ouvriers une certaine paix sociale et une bonne image de marque. Est-ce à dire que le débat politique ne pénétrait pas dans l'enceinte musicale de l'harmonie (la bien nommée ?)... Cette règle a dû compter quelques exceptions, dans le Nord-Pas-de-Calais sans doute mais également dans le bassin du Midi. Ainsi la Philharmonie de Cadolive, une des dernières survivantes des formations musicales du bassin Fuveau-Gardanne, connût, aux lendemains du congrès de Tours, une scission qui opposa quelque temps (jusqu'en 1936 ?) les musiciens en deux camps irréconciliables, contraignant les uns et les autres à se produire dans l'une des deux formations ainsi (re)créées. On voit donc se réactiver, sur le plan des loisirs culturels également, la vieille opposition, celle des « rouges » – ainsi se nomment-ils – favorables ici à l'adhésion à la 3^e Internationale et plus ou moins impliqués dans la création puis le développement du jeune Parti communiste dans le canton, face à « tous les autres » – socialistes restés fidèles à la SFIO com-

pris ! – stigmatisés par le terme de « blancs »¹¹.

Assiste-t-on pour autant à ce « véritable triomphe de la musique en milieu populaire » tel que Diana Cooper-Richet l'observe dans le nord de la France ? Là aussi des nuances sont à relever. Si dans les deux cas – le Nord et le bassin du Midi – il s'agit de faire jouer de la « grande musique » aux travailleurs, la qualité de l'encadrement diffère quelque peu. Dans la région de Lille, par exemple, les formations sont dirigées et encadrées par des musiciens chevronnés issus le plus souvent des musiques régimentaires nombreuses à l'époque voire de la célèbre batterie-fanfare de la Garde Républicaine ! Recrutés par les compagnies, ces musiciens sont « payés à pleintemps pour s'occuper du groupe »¹².

Rien de tel dans le bassin du Midi : la Lyre gardannaise est dirigée par Émile Aubert durant de nombreuses années et la Philharmonie de Cadolive par Busso père puis par le fils (près de cent ans de direction musicale à eux deux !). L'encadrement musical est ici confié à d'honnêtes musiciens amateurs ayant acquis la connaissance élémentaire du solfège et de la lecture à vue des partitions, au conservatoire d'Aix (alors école de musique) dans la classe du bien nommé Maurice Ravel ! Sur la période observée – qui va des années 1950 à la fin des années 1970 – les seuls « renforts extérieurs » pour les formations de Gardanne et Cadolive notamment concernent le pupitre des cuivres et ne reposent que sur un engagement personnel fait de gratitude et de reconnaissance. A cet effet, ces deux orchestres voient revenir ponctuellement au sein de l'orchestre des musiciens formés dans le bassin minier et devenus professionnels après leur service militaire. On peut citer à cet égard les noms de José Gontard, premier bugle (originaire de Fuveau) et surtout de Roger Jacquet, trompette solo (de Gardanne, toujours en activité à l'âge de 85 ans !), tous deux membres de la célèbre musique de la 4^e région aérienne, basée à Aix-en-Provence.

Au-del  de la direction d'orchestre, dans le Nord, chaque pupitre se trouve renforc  par la pr sence de bons musiciens recrut s parmi les ouvriers, « *leurs chefs de pupitre et leurs « premi re, deuxi me ou troisi me parties » faisaient   la mine l'objet d'attentions toutes particuli res de leurs sup rieurs* »¹³ : charbon de qualit  sup rieure ou en plus grande quantit , meilleurs logements constituent les privil ges les plus fr quents octroy s aux musiciens des mines. On voit ainsi peu   peu les grandes compagnies du Nord et de l'Est recruter les ouvriers pour leurs comp tences musicales ; assurer la formation musicale pour les enfants des ouvriers les plus « s rieux » (assidus) de l'harmonie ; r server enfin des emplois « prot g s » et des primes suppl mentaires pour les ouvriers musiciens : « *Il nous faudrait quelques musiciens pour notre fanfare et nous avons pens    toi. Sois heureux. Tu auras beaux ouvrages. Quant au salaire, qu'il y ait de l'avancement ou qu'il n'y en ait pas, tu toucheras toujours la haute paye* »,  crit l' crivain-mineur Constant Malva, relatant un dialogue entre un ing nieur et un jeune mineur¹⁴. Rien de comparable ne voit le jour dans le bassin de Provence, ni du point de vue des salaires ni du point de vue des conditions de travail. Hubert Boythias interrog  sur ces pratiques se rappelle que le seul « arrangement » propos  aux musiciens-mineurs concernait le choix du poste de travail relatif aux 3/8. Jeune ouvrier, il se souvient avoir choisi le poste du matin (6 h 00-14 h 00) qui lui permettait d' viter le travail de nuit (22 h 00-6 h 00 du matin) et de disposer du temps n cessaire pour militer d'abord   la CGT, puis « au Parti », cheminement suivi par la plupart des militants¹⁵.

En poursuivant cette description comparative dans le domaine des initiatives auxquelles participent les harmonies, ressemblances et disparit s demeurent. En effet, dans le Nord comme dans le Midi, les orchestres participent pleinement aux f tes et c l brations, de la Sainte-Barbe aux

enterrements,  v nements plus tragiques qui ont jalonn  l'histoire de la mine. Cependant les formations musicales du Nord se distinguent l  encore en prenant part   des concours musicaux nationaux et internationaux qui permettent   ces musiciens-mineurs de voyager et de s'ouvrir ainsi sur le monde ext rieur : « *Chaque f te permet de remporter des prix, de se mesurer aux autres fanfares et,   condition de gagner, de rentrer triomphalement au village pour un grand banquet* » pr cise Diana Cooper-Richet dans son ouvrage¹⁶.

Dans le m me temps,   Gardanne et dans la r gion, les temps forts musicaux se situent au confluent des calendriers religieux et... r publicains. La Lyre gardannaise, d nomm e par tout un chacun « musique des mines », se produit en public lors de la Sainte-C cile, patronne des musiciens le 22 novembre, le 14 juillet entre le feu d'artifice et le bal r publicain, le 11 novembre pour l'hommage aux morts de la Grande Guerre et, surtout, le 4 d cembre jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs. Une Sainte-Barbe, objet progressivement de pol miques politico-religieuses entre musiciens   mesure que l'influence de l' glise dans le bassin minier de Provence diminue et qu'une certaine la cisation des esprits progresse. Des sp cificit s locales, telles le fait de ne pas envoyer   l' cole ce jour-l  les enfants de mineurs, font d bat dans la profession. Par ailleurs, un nombre non n gligeable de musiciens  paul s par des citoyens « r publicains » d veloppent une alternative   la trop religieuse Sainte-Barbe en proposant des concerts et des activit s festives « la cis es », lors de la f te votive de Gr asque qui a lieu le jour de... la Saint-Jacques ! Les contradictions, on le voit, demeurent malgr  les antagonismes en pr sence.

La « grande musique » au service du peuple tel fut le grand pari  ducatif et social pr n  par ces musiciens philanthropes, authentiques m diateurs culturels, de la deuxi me moiti  du 19  si cle¹⁷. Comment s'est incarn e concr tement cette volont 

politique à travers notamment le répertoire adopté ? Au terme de cet article, nous pouvons affirmer que la musique a été une discipline dans laquelle les mineurs ont peut-être excellé, du moins l'ont-ils pratiquée avec bonheur – celui d'être ensemble. Ces ouvriers ont eu accès à un univers musical qui, sans cette appartenance au monde des musiciens amateurs, leur aurait été refusé. Les grandes harmonies, celles du Nord – on y revient toujours –, celle du bassin des Cévennes jusque dans les années cinquante, pratiquent un répertoire classique fait de transcriptions de pièces de Bach, Haendel, Mozart, Gluck, Massenet, Gounod... Dans la période évoquée lors de notre entretien avec Hubert Boythias (l'après-guerre), le répertoire s'appuie plutôt sur la musique dite légère : ouvertures de *Poète et paysan*, *Cavalerie légère* de Von Suppé, *Sur un marché persan* de Kételbey, autant de pièces qui figuraient au hit-parade des harmonies d'alors et quelque peu oubliées de nos jours... Par ailleurs, une scène du film de Henri Verneuil, parfois rediffusé à la télévision, *Le Boulanger de Valorgue*, permet de (re)voir ces musiciens – pour la plupart mineurs à cette époque – exécuter en 1952, *La Marche du 1^{er} zouave*. Enfin la solidarité ouvrière s'exprime aussi en musique lors des temps forts des mouvements sociaux : ainsi la Lyre gardannaise prêle son concours à plusieurs reprises (1947, 1963, 1995) lors de bals gratuits pour les mineurs et les ouvriers de Péchiney en grève.

La place manque ici pour analyser cette « tradition maintenue » dans le Nord, ces pratiques musicales collectives qui s'inscrivent dans la durée, la longévité étonnante de certaines harmonies¹⁸. À Gréasque, par exemple, les années 1860-1880 voient une floraison d'associations musicales liées au courant laïque mais aussi aux patronages : Cercle Saint-Pierre (1866), Société de musique Sainte-Cécile (1874), Orphéon des enfants de la Gaule (1874), Cercle de l'avenir (1881), ce dernier investi majoritairement par les mineurs du puits Hély

d'Oissel. Mais la durée de vie des harmonies des villages du bassin minier de Gardanne diffère de celle de leurs homologues du Nord : aucune structure, mis à part Gardanne et Cadolive, on l'a vu, ne survit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

À Gardanne comme ailleurs (plus qu'ailleurs ?), les jeunes musiciens commencent dès la fin des années 1950 à désertier les rangs des harmonies, tout au moins au retour de leur service militaire¹⁹. Ils préfèrent « courir le cacheton » en jouant dans les bals ou les dancings. À cette époque, deux cachets (deux prestations dans un bal populaire) correspondent, selon le témoignage de Hubert Boythias, au salaire hebdomadaire ouvrier versé par la mine. De plus, la venue de la vogue des « yéyés », au début des années 1960, porte un rude coup à la pratique d'instruments plus traditionnels tels les cuivres ou l'accordéon : « *Comme en ce qui concerne le reste de la culture minière la période la plus faste est celle de la Belle Époque* », note Diana Cooper-Richet²⁰. Ne vont subsister face à ce déclin irréversible que les harmonies d'usine, subventionnées, ce qui explique sans doute les difficultés ultérieures de la *Lyre gardannaise*, par exemple, qui, elle, ne bénéficiera jamais de subventions patronales. Aujourd'hui, les deux formations « rescapées » du bassin minier de Provence demeurent vivantes grâce à l'investissement assidu des retraités.

Le film *Les Virtuoses* évoqué plus haut montre bien que les classes populaires anglaises restent très attachées à ces formes musicales traditionnelles, incarnées par les fanfares et les harmonies. À un degré moindre, le même constat peut s'appliquer à la région Nord-Pas-de-Calais.

Quant aux formations musicales du bassin minier de Gardanne, l'absence de moyens matériels et humains comparables à ceux de la région lilloise a été une constante. Cette singularité a freiné le développement d'une activité musicale de meilleure qualité et une plus forte pénétration

de la musique populaire dans le monde du travail. Au terme de ce parcours, est-il permis de regretter les temps o  l'on cr ait ces associations musicales afin d'entretenir « l' tre ensemble, les relations et le sens »²¹, autant de vertus ch res au monde des mineurs ? On sait aujourd'hui que la marche fut longue pour tous ces corons qui, avant de dispara tre   leur tour, r sonn rent de moins en moins du son des instrumentistes qui s'exer aient apr s une journ e de labeur.



Ci-dessus :

Photo 1 : La Fanfare ouvri re gardannaise cr ee en juin 1936.

Photo 2 : Quelques musiciens autour de Gaston Boythias (p re de Hubert Boythias), membres de l'orchestre champ tre « Favouille » en 1934, une petite formation qui animait les bals dans le bassin minier au son de l'accord on et du cornet   pistons pour les polkas.

Ci-contre :

Photo 3 : Union musicale de Trets, apr s le banquet, un jour de Sainte-C cile (patronne des musiciens).

Photo 4 : Union musicale de Trets, d fil  au d part de la gare, en direction du kiosque   musique pour le concert.



Sources : Au-delà de la bibliographie largement citée en notes, nous remercions Hubert Boythias pour la précision apportée dans ses témoignages. En complément de ces sources orales, le centre de documentation et la médiathèque de Gardanne, la bibliothèque de Gréasque nous ont été d'une aide précieuse pour ce qui concerne notamment les dates de création des orchestres d'harmonies ainsi que pour l'iconographie. Nous leur en savons gré.

Notes

1. Le premier fut employé dans le bassin de Nœud-les-Mines jusqu'à l'âge de 18 ans, le second à Rochebelle, dans le bassin minier d'Alès. Cf. J. Thibert et J.-P. Réthacker, *La fabuleuse histoire des joueurs de football*, Paris, éd. de la Martinière, 1994, ainsi que Guy Touvron et Maurice André, *Une Trompette pour la renommée*, Monaco, éd du Rocher, 2003.
2. On appelle « harmonie » un ensemble composé d'instruments à vent (bois et cuivres) ; on appelle « fanfare » un ensemble composé des seuls cuivres.
3. Se reporter à la somme que constitue l'ouvrage de Diana Cooper-Richet, *Le Peuple de la nuit : mines et mineurs en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 2002.
4. Sur tous ces aspects se reporter à l'excellent livre pionnier de Philippe Gumplowicz, *Les Travaux d'Orphée : 150 ans de vie musicale amateur en France. Harmonies, chorales, fanfares*, Paris, Aubier-Montaigne, 1987.
5. Diana Cooper-Richet, *op. cit.*, p. 143.
6. Selon Philippe Gumplowicz, *op. cit.*, p. 120, elles passent de 400 en 1860 à 8 000 en 1908.
7. Cf. Jacques Estager et Georges Bossi, *L'Internationale, 1888-1988*, Paris, Messidor/éd. sociales, 1988.
8. Témoignage recueilli le 15 juillet 2005. Né en 1936, adhérent de la CGT dès 1954 puis du Parti communiste en 1960, Hubert Boythias apprit le saxophone et le solfège avec son père (membre de l'harmonie de Cadolive à partir de 1925). Il est à son tour membre de cette formation depuis 1950 et de la Lyre gardannaise depuis 1952. Hubert Boythias est par ailleurs 2^e adjoint à la municipalité de Gréasque.
9. Encore faut-il considérer qu'au moment de la création de la Philharmonie, Cadolive ne constituait qu'un hameau de Saint-Savournin et n'était donc pas encore une commune à part entière.
10. Cf. André Lebon, *La Vie quotidienne du mineur*, Condé sur l'Escaut, Association des amis de l'Escaudin, 1976.
11. Témoignage du père de Hubert Boythias, membre de la Philharmonie de Cadolive dès 1925 ; recueilli et transmis par son fils, 15 juillet 2005.
12. Diana Cooper-Richet, *op. cit.*, p. 144.
13. Augustin Viseux, *Mineur de fond*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 1991, p. 16.
14. Constant Malva, *Choses et gens de la Bure et du Borinage*, Bassac, éd. Plain-chant, 1976.
15. Entretien avec Hubert Boythias, 20 juillet 2005.
16. Diana Cooper-Richet, *op. cit.*, p. 146. On apprend dans son livre que la fête fédérale de Cambrai, entre autres exemples, réunit, le 14 août 1910, 647 bannières, 187 sociétés et 9 300 musiciens ! Sur tous ces aspects d'une authentique « sociabilité musicale », nous ne pouvons que conseiller au lecteur de se reporter au remarquable ouvrage de Philippe Gumplowicz, *op. cit.*
17. Le plus célèbre d'entre eux fut sans conteste Guillaume Louis Bocquillon, dit Wilhem. Pour l'évocation de son parcours musical et pédagogique se reporter à Philippe Gumplowicz, *op. cit.*, notamment le chapitre I « Un art sans peuple pour un peuple sans art », p. 13-50.
18. L'Harmonie de Commeny date du Second Empire, celle de Lens de 1860.
19. La pratique d'un instrument à vent permettait d'effectuer « son service » dans « la musique », dans la région. Cela pouvait se concrétiser par l'incorporation dans la musique du 7^e génie à Avignon comme ce fut le cas de Hubert Boythias, à Aix (musique de la 4^e région aérienne), voire pour d'excellents musiciens, la célèbre musique des équipages de la flotte de Toulon, comme clairon ou tambour.
20. Diana Cooper-Richet, *op. cit.*, p. 146.
21. Laurent Marty, *Chanter pour survivre. Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile, Roubaix 1850-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996.

Robert Mencherini

Autour de la création de la fédération SFIO des Bouches-du-Rhône en 1905

Le congrès de création de la SFIO en avril 1905, salle du Globe à Paris et celui de Salon en juillet 1905 pour les Bouches-du-Rhône sont à la fois un aboutissement et un point de départ pour le courant socialiste aux niveaux national et local. La seule ambition de ce texte est d'esquisser à grands traits, autour de l'année 1905, prise comme pivot, quelques étapes de cette histoire dans le département. Et, au passage, d'évoquer un certain nombre de figures du socialisme des Bouches-du-Rhône qui peuplent le parcours qui conduit de « l'immortel congrès » de 1879, à la création de la Fédération départementale de la SFIO et à ses prolongements immédiats¹.

« L'IMMORTEL CONGRÈS » DE 1879

Le Congrès ouvrier du 20 au 30 octobre 1879 à Marseille est symbolique de la renaissance d'un mouvement ouvrier décimé depuis la Commune². Il réunit sous la devise « *Liberté, égalité, solidarité, le travail pour tous, la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier* », 130 délégués, dont la moitié en provenance des Bouches-du-Rhône. Ces derniers représentent trente-deux chambres syndicales marseillaises et quatre groupes du département. Parmi eux, les mineurs du bassin de Fuveau qui dressent un tableau détaillé de conditions de travail et de vie très éprouvantes. Jean Lombard, horloger-bijoutier de Marseille, bien oublié aujourd'hui, joue un rôle essentiel dans l'organisation de ce congrès qui voit le succès des thèses dites « collectivistes » défendues par les partisans de Jules Guesde. C'est ainsi qu'est créé le Parti des travailleurs socialistes de France (PTSF)³.

Mais l'unité est éphémère et la nouvelle organisation éclate au congrès de Saint-Étienne (1882) que les guesdistes quittent pour Roanne et créer le Parti ouvrier de France (POF). Cet épisode marque la rupture avec les partisans de Paul Brousse (broussistes ou possibilistes) qui fondent la Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF). La délégation marseillaise participe à celle-ci mais fait voter une motion, préservant la liberté de chaque région⁴. Ainsi s'opposent le POF et la FTSF.

L'Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône résume ainsi le débat entre les deux courants : « *Tandis que les Guesdistes poursuivaient la conquête des pouvoirs publics pour hâter l'expropriation de la propriété foncière et industrielle au profit de l'exploitation collective, les Broussistes s'attachèrent à mettre en relief le rôle joué par les services publics dans les communes et virent dans leur extension un moyen immédiat d'améliorer le sort des travailleurs en même temps qu'un acheminement sûr et pacifique vers le régime collectiviste. La main mise sur les municipalités devint pour eux la tâche la plus importante à réaliser.* »⁵

En octobre 1890, la FTSF elle-même se divise et Jean Allemane crée le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (« allemanistes »), lui-même affecté, en 1896, par une scission à l'origine de l'Alliance communiste (AC). Parallèlement existe un courant blanquiste qui ne se reconnaît dans aucune des autres organisations : en juillet 1898, le Comité révolutionnaire central blanquiste, se transforme en Parti socialiste révolutionnaire.

La situation nationale se retrouve à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône :

Autour de la création de la fédération SFIO

le département connaît une grande dispersion des courants socialistes. De 1881 à 1900, plus de trente petits journaux s'en réclament à Marseille et quarante groupes ou cercles différents existent en 1894⁶.

Les guesdistes, dont Bernard Cadenat, coupeur cordonnier, très influent à la Belle-de-Mai, où il anime le groupe socialiste « Le Phare social », se heurtent aux possibilistes (comme Jean Lombard, qui a évolué vers ce courant), aux allemanistes (Antoine Cerati) et surtout aux socialistes indépendants (comme Antide Boyer ou Siméon Flaissières). Les divergences portent sur la stratégie, le niveau de rupture avec le capitalisme, la place des réformes, le rapport aux syndicats, les alliances (par exemple avec les radicaux), l'attitude à adopter par rapport à l'affaire Dreyfus, au général Boulanger. Il y a aussi, bien évidemment, des questions d'hommes.

Et pourtant ces années d'âpres débats sont aussi celles d'une affirmation aussi bien sur le plan électoral que sur celui de l'organisation du mouvement ouvrier : la Bourse du Travail de Marseille est créée en 1888, celles d'Aix-en-Provence et d'Arles en 1896 et 1901. Les 1^{er} Mai deviennent des occasions de manifestations ouvrières combatives – et réprimées.

Le nombre d'élus et de suffrages socialistes est en progression. Clovis Hugues est élu député de Marseille (de la Belle-de-Mai) en 1881. Antide Boyer, ancien ouvrier potier devient conseiller municipal de Marseille en 1884 et adjoint au maire, député (avec Clovis Hugues) en 1885, sur une liste de coalition avec les radicaux, puis maire d'Aubagne de 1888 à 1892. Il est réélu député en 1889. L'instituteur Maximilien Carnaud, du POF, élu au conseil général en 1892, est révoqué pour avoir défendu des thèses collectivistes. Élu député en 1894 lors d'une législative partielle, il est reconduit en 1898 et 1906.

L'événement électoral le plus important a lieu à Marseille. En 1892, Siméon Flaissières, qui, au conseil municipal, s'oppose, depuis 1888, à la majorité républi-

caine modérée de Félix Baret, est élu maire à la tête d'une liste de coalition socialiste. Ce « médecin des pauvres » du quartier d'Endoume est très populaire. Il succède ensuite à Maximilien Carnaud au conseil général où il est réélu en 1898 et en 1901. Mais les tensions au sein de la nouvelle municipalité entraînent la démission des socialistes révolutionnaires. Parmi ceux-ci, Bernard Cadenat, révoqué en 1893 de ses fonctions d'adjoint pour sa participation aux manifestations du 1^{er} Mai. En 1895, il s'oppose à Siméon Flaissières aux élections partielles.

Ces dissensions n'empêchent pas les socialistes de marquer des points décisifs à la fin du 19^e siècle : aux législatives de 1898, le socialisme s'impose à Marseille avec 30 % des inscrits et trois élus (Maximilien Carnaud, Antide Boyer et Bernard Cadenat). Les radicaux n'ont plus qu'un siège dans la cité phocéenne⁷.

AUTOUR DE L'UNITÉ DE 1905

Au tournant du siècle, les tentatives d'unification des divers groupes socialistes se heurtent, à partir de 1899, à des divergences autour de l'affaire Millerand et de la participation à un « gouvernement bourgeois » de ce socialiste indépendant. Mais des regroupements partiels s'effectuent. Ainsi, en novembre 1901 à Ivry, le Parti socialiste de France (PSDF) rassemble des guesdistes, blanquistes, et membres de l'Alliance communiste. Et, en mars 1902, à Tours, est créé le Parti socialiste français (PSF) avec des allemanistes, broussistes, indépendants et quelques anciens guesdistes.

À Marseille, la progression électorale des socialistes marque le pas : Siméon Flaissières mis en ballottage aux municipales de 1900, battu aux législatives de 1902, se démet de ses fonctions de maire et la liste anti-collectiviste d'Amable Chanot l'emporte. Au renouvellement normal de 1904, seul un écart de 500 voix sépare les deux listes. En 1905, dix-sept sièges invalidés donnent la victoire à

Chanot. Seul élu socialiste contre trente-cinq modérés, Siméon Flaissières démissionne du conseil municipal. Il est élu sénateur l'année suivante⁸.

Pendant ce temps, le processus unitaire se poursuit nationalement jusqu'au congrès de création de la SFIO d'avril 1905. *L'Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale Ouvrière* de Compère-Morel en rend compte ainsi pour les Bouches-du-Rhône :

« Le congrès d'Amsterdam a invité les socialistes français à réaliser l'unité socialiste. Cet appel a été entendu par les trois Fédérations, celle du PSF et celle du PS de F. publient leur adhésion, la Fédération autonome, réunie en congrès le 2 juillet 1905, à Salon, vote son adhésion à l'unanimité, moins un groupement, et nomme son bureau fédéral composé de Léon Bon, secrétaire, Serres et Marcaggi, secrétaires adjoints, Froment, trésorier, Polge, Rouzoul et Bataille.

Le 1^{er} juin, à Miramas, les bureaux des trois fédérations s'étaient réunis. Après divers pourparlers, il fut décidé que le Congrès d'unification se tiendrait à Salon, le 30 juillet 1905 ; il fut convoqué par les trois secrétaires Cl. Lévy, G. Maunier et Sixte-Quenin. Le congrès fut mouvementé et ce ne fut qu'après de vives discussions que la motion Sixte-Quenin, définissant les bases d'unité départementale sur les décisions d'Amsterdam, fut votée à l'unanimité moins la voix du groupe d'Aix. Carnaud et Cadenat assistent au Congrès, Baron et Boyer en sont absents... »⁹

L'année suivante, le 20 septembre 1906, *« la Fédération unitaire, réunie en congrès à Miramas, prend acte du lâchage de Carnaud abandonnant le parti. Elle constate que 1086 membres cotisent au Parti. Par 44 voix contre 11, elle se prononce pour la motion du Nord relativement aux relations entre le Parti et les syndicats. Par 42 voix contre 3 et 10 abstentions, le Congrès déclare qu'on ne peut à la fois être socialiste et franc-maçon. À l'unanimité, il s'affirme partisan de la représentation*

proportionnelle et du suffrage des femmes. À l'unanimité, le Congrès, sur la question du militarisme se prononce pour l'insurrection en cas de guerre »¹⁰.

En 1908, un rapport du commissariat spécial fait, de nouveau, le point sur la Fédération des Bouches-du-Rhône (SFIO) dont le siège est au numéro 12 de la rue Curiol, dans le local du cercle d'Unité socialiste. Le commissaire signale parmi les délégués au conseil national Léon Bon, secrétaire général de la fédération et Guillaume Jardin, préparateur à la Faculté des sciences de Marseille, *« un des orateurs les plus actifs du parti unifié ; au mois de septembre dernier, il s'est mêlé à la grève des ouvriers des huileries de Marseille, qu'il a dirigée pendant toute la durée ; il a poussé les grévistes à la résistance et il a fait preuve, en la circonstance, d'un esprit véritablement révolutionnaire qui a d'ailleurs nui aux intérêts de la corporation des huiliers. [...] Les douze sections de Marseille comptent environ 800 membres cotisants ; les arrondissements d'Arles et d'Aix à peu près 400 »¹¹.*

MILITANTS ET ÉLUS : UN CHASSÉ CROISÉ

Mais on assiste alors à un véritable chassé croisé entre la jeune organisation et les élus. Ainsi les députés Gabriel Baron, Antide Boyer et Siméon Flaissières, se séparent du parti et fondent une organisation socialiste indépendante¹².

La coupure entre élus et militants est également pointée par Félix Gouin dans un témoignage postérieur : *« Nos amis Guillaume Jardin, Baudon, toujours sur la brèche, peuvent témoigner des luttes qui nous opposèrent âprement à la plupart des élus des Bouches-du-Rhône. Ceux-ci, accoutumés à une pleine indépendance d'allure, se refusaient à toute organisation et encore plus à toute discipline. Seul, Bernard Cadenat, enfant du peuple et resté très près des masses, se rallia, dès le début, à l'Unification. »¹³*

Et il insiste sur le renouvellement intervenu : *« Sans se décourager, les militants*

de la base multiplièrent partout meetings, réunions et controverses. Une pléiade de jeunes orateurs fit merveille, dont les noms ne doivent pas être oubliés : Léon Bon, Coste, Duverger, Sixte-Quenin, Henri Tasso, Vincent Carlier, Clément Lévy, Louis Roux. La récompense de nos efforts n'allait point tarder... Dès ce moment, la partie était gagnée : l'unité avait pris fortement racine, et aucune bourrasque ne devait jamais plus l'ébranler. »

Mais les unitaires obtiennent aussi des succès électoraux. Plusieurs militants rattachés à l'unité sont élus : aux législatives de mai 1906, Bernard Cadenat dans la 2^e de Marseille, Vincent Carlier, élu dans la 5^e, et Maximilien Carnaud.

Et, aux municipales de 1909, à Marseille, le conseil municipal se retrouve partagé en deux fractions égales : douze socialistes et six radicaux contre dix-huit « progressistes ». Lévy et Cadenat sont élus adjoints. En 1911, la mort du progressiste Allard, élu maire à la majorité de l'âge, fait basculer la majorité à gauche : Bernard Cadenat est alors élu maire de Marseille¹⁴.

Parmi tous les élus socialistes, Fernand Bouisson attire l'attention. Élu, en 1907, conseiller général du canton d'Aubagne où il possède une petite tannerie et, l'année suivante, maire de cette ville dont il est membre du conseil municipal depuis 1904, il devient vice-président du conseil général. En mars 1909, dans la 6^e de Marseille, il se présente à la députation au siège laissé vacant par le passage au Sénat d'Antide Boyer. Sa candidature, soutenue par Siméon Flaissières et Antide Boyer, s'oppose à celle du candidat officiel de la SFIO, Crémieux, fils de Gaston Crémieux fusillé de la commune. Il le devance de plus de mille voix au premier tour, ce qui suscite l'indignation de Jean Jaurès :

« *Le succès de Bouyson (sic), écrit Jaurès au lendemain de ce premier tour, serait le triomphe de l'équivoque la plus corruptrice. Il déclare qu'il adopte le socialisme intégral, il proclame qu'il est collectiviste, internationaliste, qu'il est en com-*

munauté complète d'idées avec le socialisme unifié, qu'il votera avec nous et comme nous. Et pendant qu'il multiplie les déclarations socialistes, il fait le jeu de la réaction gouvernementale, de la réaction sociale en essayant de mettre en échec l'organisation politique du prolétariat. Aussi, M. Bouyson aura beau lancer des cris de guerre contre le ministère de M. Clemenceau, il sera considéré comme un instrument, car M. Clemenceau n'a d'autre pensée que de combattre le Parti socialiste. »¹⁵

Après le succès de Fernand Bouisson au deuxième tour, Jean Jaurès constate qu'il « *ne recueille qu'une partie de l'héritage de son prédécesseur indépendant Antide Boyer [...]. Et s'il a réussi enfin, c'est en exploitant la désorganisation passagère du socialisme dans les Bouches-du-Rhône ; c'est en faisant entendre à une partie de notre fédération, trop complaisante à ses propos, qu'il entrerait, après l'élection, dans le Parti unifié* »¹⁶. Et effectivement, Fernand Bouisson demande son adhésion à la fédération SFIO : celle-ci est ratifiée par le congrès fédéral de Miramas, en mars 1908, en présence de Cachin et de Poisson.

L'épisode est significatif à la fois des tensions qui pouvaient exister entre élus et « unifiées », mais aussi de l'attraction de plus en plus importante de la SFIO.

AVANT LA GUERRE, 1910-1914

Dans l'immédiat avant-guerre, la SFIO marque des points électoraux. Lors des législatives de 1910, Bernard Cadenat est élu au premier tour, Fernand Bouisson et Sixte-Quenin le sont au deuxième. Mais la droite se ressaisit et la SFIO perd la municipalité de Marseille en 1912 : la liste socialiste unifiée est battue à Marseille par la liste d'Amable Chanot.

L'Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône dresse alors ce tableau du parti socialiste unifié :

« *À côté du syndicalisme unitaire représenté par la confédération générale du*

Travail, le socialisme politique a également opéré la concentration de ses forces et formé, comme nous l'avons vu, le Parti socialiste unifié. Là aussi les questions de tactique ont divisé les esprits. Le Parti possède une droite et une gauche, mais conséquence assez inattendue, c'est maintenant Jules Guesde et ses partisans qui en forment l'élément modéré. Jusqu'en 1914, une fraction intermédiaire, que l'on pourrait appeler le Centre, a dirigé la politique socialiste sous l'influence de deux membres du Parlement, Jaurès et Vaillant.

Le parti a continué à interdire à ses membres toute participation à un gouvernement bourgeois. En matière d'élections, tout en imposant aux sections l'obligation de présenter des candidats socialistes au premier tour de scrutin, il leur laisse toute latitude au deuxième tour pour former des coalitions avec les radicaux-socialistes et les radicaux.

Le Parti unifié [...] compte vingt-huit sections dans autant de communes du département. La section de Marseille est à son tour divisée en douze sous-sections. Chacune des sections nomme des délégués dont l'ensemble forme la Fédération départementale du Parti. Le nombre total des adhérents au Parti unifié dans les Bouches-du-Rhône est d'environ 2 300¹⁷ [...].

Les élections de 1914 n'ont fait que maintenir les situations acquises (lors des précédentes législatives). La députation des Bouches-du-Rhône, sur neuf sièges, en compte [...] trois occupés par des socialistes unifiés [...]. Au conseil général, sur les douze cantons de Marseille, cinq sont représentés par des socialistes unifiés, ce sont la 3^e, 4^e, 7^e, 8^e et 11^e. En outre, le 5^e et le 9^e ont élu des socialistes indépendants. Dans le reste de l'arrondissement, les cantons d'Aubagne et de La Ciotat ont confié leur mandat à des unifiés. Dans l'arrondissement d'Aix, sur dix sièges, les collectivistes détiennent ceux des cantons de Berre et d'Istres. Les sièges de Roquevaire et des Martigues, occupés précédemment par eux, ont été repris par les radicaux. Les huit cantons d'Arles n'ont aucun élu socialiste. Le nombre total des représentations socialistes dans l'Assemblée départementale est de onze, dont neuf unifiés, sur trente-trois conseillers. »¹⁸

Pour *L'Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône* ce mouvement s'inscrit dans l'enracinement politique à gauche du département depuis les débuts de la 3^e République¹⁹. La progression socialiste au début du 20^e siècle s'est nourrie de deux éléments : l'héritage républicain d'une part, qu'elle dispute aux radicaux, et la poussée du mouvement ouvrier. Il lui reste maintenant à affronter l'épreuve de la Première Guerre mondiale.

Notes

1. La plupart des militants évoqués font l'objet d'une notice dans le *Maitron*.
2. Sur la commune de Marseille, voir, en particulier, Antoine Olivesi, *La Commune de 1871 à Marseille et ses origines*, Marseille, rééd. Jeanne Laffitte, 2004 ; Roger Vignaux, *Gaston Crémieux. La commune de Marseille, un rêve inachevé...*, Aix-en-Provence, Édisud, 2003 ; *La commune de Marseille : dictionnaire*, Aix-en-Provence, Édisud, 2005.
3. Sur ce congrès, Lucien Gaillard, *Naissance du Parti socialiste à Marseille*, Marseille, Jeanne Laffitte, 1980 ; Henri Pellissier-Guys, « De 1871 à 1914 », chapitre V, « Le mouvement des idées : collectivisme et syndicalisme », in Paul Masson (dir.), *Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône*, 16 volumes, Paris, Champion, Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1914-1937, tome X, *Le Mouvement social*, 1923, p. 137-315, p. 145 et sq. ; Hubert-Rouger, *La France socialiste*, « Fédération des Bouches-du-Rhône », Compère-Morel, *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale Ouvrière*, Paris, Aristide Quillet, 1913, tome II, p. 152-182, p. 153-154.
4. Henri Pellissier-Guys, *op. cit.*, p. 150.
5. Henri Pellissier-Guys, *op. cit.*, p. 149-150.
6. Voir sur cette floraison de groupes et journaux, Hubert-Rouger, *op. cit.*, p. 152-182 et pour Marseille, Antoine Olivesi, « La Troisième République », in Édouard Baratier (dir.), *Histoire de Marseille*, Toulouse, Privat, 1973, p. 407.
7. Antoine Olivesi, *op. cit.* p. 408.

8. Henri Pellissier-Guys, *op. cit.*, p. 175 ; Antoine Olivesi, *op. cit.* p. 408.
9. Hubert-Rouger, *op. cit.*, p. 178-180.
10. Hubert-Rouger, *op. cit.* p. 179.
11. Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR), 1M 830, rapport du commissaire spécial de Marseille, 6 mars 1908.
12. Hubert-Rouger, *op. cit.*, p. 179-180.
13. Félix Gouin, « Naissance de l'unité dans les Bouches-du-Rhône », *Le Vétéran socialiste*, n° 12, mars-avril 1955, reproduit dans *Recherche socialiste*, n° 29, décembre 2004, p. 100-101.
14. Henri Pellissier-Guys, *op. cit.*, p. 175-176 ; Hubert-Rouger, *op. cit.*, p. 180.
15. *L'Humanité*, 22 février 1909, citée dans la notice « Fernand Bouisson » du *Maitron*. Voir aussi Sandrine Jullien, *L'ascension politique de Fernand Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, 1904-1927*, mémoire de maîtrise d'histoire, université de Provence, dir. Jean-Marie Guillon, Aix-en-Provence, 1995, 151 p. plus annexes.
16. *L'Humanité*, 8 mars 1909, citée dans la notice « Fernand Bouisson » du *Maitron*.
17. Pour l'*Encyclopédie socialiste* de Compère-Morel, la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône compte, en 1910, 1866 cotisants et 1725 en 1913, Hubert-Rouger, *op. cit.*, p. 181-182.
18. Henri Pellissier-Guys, *op. cit.*, p. 179-180.
19. Paul Masson (dir.), *op. cit.*, tome V.



Bernard Cadenat

Né à Pexiora (Aude) le 2 janvier 1853, cet ouvrier puis artisan cordonnier est mort à Marseille, le 1^{er} août 1930. Militant syndicaliste et socialiste (du courant guesdiste), il fut, dans le quartier populaire de la Belle de Mai, l'animateur du « Phare social ». Député des Bouches-du-Rhône (1898-1914, puis de nouveau, à partir de 1924) et maire de Marseille (1910-1912), il fut l'un des rares élus à accepter la fusion de 1905 et à rejoindre la SFIO.

Honoré Charrière

Témoignage

À Port-Saint-Louis, quand les travailleurs prennent en main la défense de la santé

Retracer l'activité de notre mutuelle, du centre médical, leurs créations, leurs activités, leurs actions pour la défense du droit à la santé, tel est notre propos.

C'est avec le Front populaire que, le 1^{er} janvier 1936, fut créée la caisse centrale de prévoyance syndicale des travailleurs des deux sexes de Marseille et des Bouches-du-Rhône. Aussitôt, les militants syndicalistes de l'époque créèrent une section à Port-Saint-Louis qui avait pour but d'accorder à ses membres assurés sociaux et à leurs familles et ayants droits des avantages complémentaires des assurances sociales.

Cette société mutualiste et notre section furent dissoutes en 1940 car les sociétés mutualistes des travailleurs subirent la répression du gouvernement de Vichy, pour lequel elles étaient suspectes de par leurs origines.

LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS

Il fallut attendre le 4 octobre 1945, quand parut l'ordonnance instituant la Sécurité sociale, pour voir réapparaître la Mutuelle des travailleurs ; car les dirigeants de la mutualité française se sont sentis attaqués et dépossédés par cette création et ont exclu des Unions départementales les militants ouvriers qui créèrent, comme à Marseille, la Mutualité des Travailleurs.

Dans notre ville, c'est à l'usine Gerland que notre camarade Camille Cavolino implanta la Mutuelle des travailleurs, section rattachée à Marseille à la Mutuelle Générale. Il n'eut pas de trêve pour lutter et convaincre l'ensemble des responsables des autres syndicats CGT de notre ville pour constituer une société mutualiste à

Port-Saint-Louis. En 1953, l'Union locale des syndicats CGT prit la décision de créer la Société mutualiste des travailleurs avec une centaine d'adhérents à son début.

Notre mutuelle continua son action de recrutement, en 1953, une grande partie des travailleurs du port donnèrent leur adhésion à notre mutuelle qui installa son siège à la Bourse du Travail ; baraques en planches situées à la rue Paul Louis Courier avec une permanence tous les après-midi tenue bénévolement par un retraité de l'usine Gerland : notre ami Casimir Sadargues à qui nous devons beaucoup.

UN CENTRE MÉDICAL

Mais nos ambitions, surtout celles de notre ami Cavolino de construire un centre médical prirent corps. Nous fûmes aidés dans nos idées par la direction de l'Union départementale de la mutuelle des travailleurs et de notre regretté ami Pierre Gabrielli, président à l'époque du conseil d'administration de la Caisse de Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône ainsi que de notre Union départementale.

Après plusieurs réunions avec les syndicats CGT de notre ville et diverses rencontres avec les responsables de l'UDMT, la décision de construire un centre médical à Port-Saint-Louis fut prise. La responsabilité fut confiée à l'Union locale des syndicats CGT. Il faut savoir qu'à cette époque, il n'y avait dans notre localité que deux médecins généralistes pour une population de six mille habitants ; que pour passer une radio, une visite de spécialiste, il fallait perdre une journée de travail pour se rendre soit en Arles, Martigues ou Marseille.

Notre première démarche auprès de la municipalité socialiste de l'époque fut un échec, celle-ci trouvant notre projet comme irréalisable. Elle ne nous accorda aucune aide, ni crédit, ni subvention. Il fut décidé de passer outre et de trouver une autre solution. Il en fut de même auprès des autres organismes (préfecture, gouvernement).

L'AUTOFINANCEMENT

Un grand plan de propagande fut mis sur pied avec explications auprès des travailleurs et de la population. Pendant ce temps, notre mutuelle voyait grossir ses effectifs.

De précieux conseils nous furent donnés par Maître Jouve, notaire en Arles, qui nous conseilla la création d'une société immobilière qui eut la charge de conduire les travaux et chercher les fonds nécessaires à la construction. Cette société prit le nom : « Société Civile et Immobilière Frédéric et Irène Joliot-Curie » avec la composition suivante :

Président : Honoré Charrière
Vice-président : Camille Cavolino
Secrétaire : Georges Surrians
Trésorier : Jules Jolivet
Membres du bureau : Pierre Fantesini,
Thémelis Calikansaros, Adrien Fasciola.

Après de nombreuses réunions, grâce à l'aide financière des syndicats CGT de notre ville, de l'Union locale, des travailleurs, sans oublier certains commerçants qui contribuèrent à cette œuvre, nous avons en partie réalisé notre objectif ; le plus dur restant à trouver soit un local, soit une maison, un terrain pour acheter et bâtir.

Après plusieurs démarches, notre choix se fixa sur le terrain et la construction primitive de M. Fouque où se trouve actuellement le centre médical.

Les travaux débutèrent avec les camarades des syndicats qui venaient, bénévolement, le soir après leur journée de travail ou le dimanche matin pour effectuer les gros travaux, puis la finition fut confiée à l'entreprise Anghelou.

À LA POINTE DU COMBAT POUR LA SANTÉ

C'est le dimanche 15 octobre 1961, en présence du regretté Henri Reynaud, alors secrétaire de la CGT assisté de Charles Salducci, secrétaire de l'Union départementale des syndicats CGT des Bouches-du-Rhône, de Pierre Gabrielli de l'UDMT qu'eut lieu l'inauguration du centre médical qui porte le nom des savants Irène et Frédéric Joliot-Curie.

Le lundi 16 octobre 1961 à 8 heures, le centre médical ouvrit ses portes en présence des membres de la société civile immobilière et de Louis Calisti, Pierre Gabrielli, le docteur Jean-François Rey, médecin chef de l'UDMT, de Chapeix qui avait conduit les travaux et du docteur Timsitt, premier médecin généraliste du centre, aujourd'hui médecin-chef de l'Hôpital de Liège, en Belgique. La secrétaire administrative était Régine Germain, aujourd'hui professeur à l'école.

Que de chemin parcouru depuis cette création dans le domaine de la santé de notre ville, combien de luttes ouvrières ont contribué à améliorer les soins dans notre cité qui peut se targuer d'être à la pointe du combat pour la santé. Depuis cette date combien de progrès ont été réalisés grâce à l'union entre la mutuelle et les travailleurs de notre ville :

- agrandissement du siège de la mutuelle des travailleurs ;
- ouverture d'un centre d'optique mutualiste et d'un cabinet dentaire comprenant deux fauteuils.

Voilà l'histoire de notre Mutuelle des travailleurs, aujourd'hui forte de 1 564 familles, de notre Centre médical que nous devons continuer à améliorer, pour répondre encore mieux aux besoins de son activité, notre tâche doit donc continuer pour garantir à tous le droit à la santé.

Le 31 mai 1975, la société civile immobilière Joliot-Curie après avoir remboursé les emprunts s'est dissoute et a cédé le centre médical pour le franc symbolique à l'Union départementale des mutuelles de travailleurs qui en a pris la gestion.

Jean-Claude Lahaxe

Aux origines du mouvement mutualiste cheminot en région PACA

De longue date, le nom de Marseille a été associé à l'histoire du mouvement mutualiste ouvrier. En octobre 1935, Lucien Molino dépose les statuts de la Société de secours mutuel dite « Mutuelle-Transports-Autos »¹. Cette société devient, en juin 1938, la « Caisse centrale de prévoyance syndicale des travailleurs des deux sexes de Marseille et des Bouches-du-Rhône »². Dès le 15 novembre 1944, il réactive le mouvement mutualiste en convoquant au siège de l'ancienne Casa d'Italia, rue d'Alger, les mille deux-cents membres que comptait cette caisse avant-guerre³. Au début des années soixante-dix, des militants marseillais se réfèrent à l'héritage de cet ancien secrétaire général de l'Union départementale CGT.

En 1968, alors qu'une mutuelle des cheminots existe à Nice depuis quatre ans⁴, le congrès du syndicat CGT de Marseille Maritime se prononce en faveur de la création d'une mutuelle des cheminots de la région Méditerranée. Durant le deuxième semestre 1969, un petit collectif de militants se réunit sous l'impulsion de Louis Brémond, au quatrième étage d'un immeuble des allées Gambetta qui abrite les locaux de la Mutuelle générale de Marseille. Cette dernière accorde à ses adhérents cheminots le droit de rejoindre la future organisation. Cinq cents volontaires décident de cotiser jusqu'au 1^{er} janvier 1971 sans toucher de prestations afin que leur nouvelle mutuelle puisse disposer d'une trésorerie de départ. Le 12 mai 1970, tous ces efforts aboutissent à la naissance de la Mutuelle des cheminots de Marseille qui s'installe rue François

Moisson dans les locaux de la Maison de la Mutualité.

Composition du premier conseil d'administration élu le 12 mai 1970

Président : Louis Brémond
 Vice-président : Maurice Pegliasco, Henri Bidal
 Secrétaire : Lucien Alizard
 Secrétaire adjoint : Joséphine Antonini
 Trésorier : Jean Kertenian
 Trésorier adjoint : Henri Étienne
 Membres du bureau : Edgar Bertrand, Marius Canese, René Garnier, Guy Imbert, Maurice Maurel, André Maurin, Jean Mavros, André Serbelloni

Le 2 juin 1970, le président Brémond s'adresse au chef de la subdivision des affaires sociales et médicales de la direction régionale de la SNCF. Il réclame l'attribution d'un local de 2 000 mètres carrés en gare Saint-Charles, une allocation de 2 000 francs pour faciliter le démarrage de la mutuelle et le détachement de deux employés à temps complet à compter du 1^{er} octobre 1970. À la fin du premier trimestre 1971, la SNCF alloue la subvention demandée. Moyennant le versement d'un loyer de 1 200 francs, des locaux situés au 21 rue du Sud sont mis à disposition de la mutuelle qui y demeure jusqu'en octobre 1981. La croissance du nombre d'adhérents rend alors ces locaux trop exigus. La Mutuelle générale des cheminots de Marseille cherche un nouvel emplacement qui ne soit pas trop éloigné de la gare Saint-Charles. En juillet 1981, elle achète les locaux d'une boîte à musique située au 5 boulevard Camille Flammarion⁵.

Le décès brutal, le 17 novembre 1970, de Louis Brémond constitue un rude choc pour la Mutuelle générale des cheminots

de Marseille. Celui-ci ayant laissé très peu de notes écrites, les responsables doivent improviser dans l'urgence. Henri Bidal et Charles Macchia sont élus respectivement président et premier secrétaire administratif. Militante mutualiste elle-même, Lucile De Césaire devient la première employée. De multiples efforts sont accomplis en faveur du recrutement de nouveaux adhérents. Dès 1972, des sections sont implantées en Arles, à Avignon, Miramas, Tarascon et Toulon. La Mutuelle est présente à Gap en 1974, à Orange, Veynes et Saint-Raphaël l'année suivante. Tous ces efforts s'avèrent fructueux. Entre le 12 mai 1950 et le 1^{er} février 1975, le nombre des adhérents passe de 500 à 4 500. La progression ne se poursuivra pourtant pas au rythme escompté par le président Brémond. Alors que ce dernier avait déclaré dès le 2 juin 1970 qu'un effectif de 10 000 membres était envisageable dans un avenir assez proche, il faut attendre l'année 1988 pour que soit organisée la fête en l'honneur du dix millième adhérent. Le bilan établi pour l'année 2000 fait état de la mutualisation de 11 560 chefs de famille représentant un total de 30 000 personnes protégées et ce malgré la baisse constante des effectifs de la SNCF. La Mutuelle générale des cheminots de Marseille réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 6 268 464 euros. Elle emploie dix-neuf personnes.

Pour compléter ce bref historique, il convient de préciser le rôle joué par les militants marseillais au sein de l'Union nationale des mutuelles générales des cheminots (UNMGC). En juillet 1972, trois d'entre eux, Christian Bonnardel, André Serbelloni et Maurice Maurel participent à l'élaboration des projets de statuts de l'UNMGC qui voit le jour le 6 octobre suivant. Au sein de la première équipe dirigeante, Edgar Bertrand, Maurice Maurel et Georges Billaud occupent respectivement les postes de président, secrétaire et trésorier. Les militants marseillais exerceront durant de longues années une forte

influence au sein de l'Union. Edgar Bertrand reste président jusqu'en 1984, Louis Rohrbacher lui succède jusqu'en 1995.

Responsables marseillais ayant siégé à la tête de l'Union nationale des mutuelles des cheminots

1974 : Edgar Bertrand (P), Maurice Maurel (S), Henri Bidal (CA), Georges Billaud (CA), Henri Étienne (CA)

1976 : Edgar Bertrand (P), Maurice Maurel (S), Raymond Lagache (T), Henri Bidal (CA)

1977 : néant

1978 : Edgar Bertrand (P), Maurice Maurel (S), Lucien Alizard (T), Henri Bidal (CA), Georges Fuet (CA), André Serbelloni (CA)

1979 : Edgar Bertrand (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), Maurice Maurel (B), Henri Bidal (CA), André Serbelloni (CA)

1980 : Edgar Bertrand (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), Maurice Maurel (B), Henri Bidal (CA), André Serbelloni (CA)

1981 : Edgar Bertrand (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), Maurice Maurel (B), Henri Bidal (CA), André Serbelloni (CA)

1982 : Edgar Bertrand (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (B), Maurice Pegliasco, Suzanne Terras (CA)

1983 : Edgar Bertrand (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Louis Rohrbacher (B), Michel Gilland, M. Pegliasco (CA)

1984 : Edgar Bertrand (P), L. Rohrbacher (VP), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Michel Gilland (CA), M. Pegliasco (CA)

1985 : Louis Rohrbacher (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Christian Bonnardel (CA)

1986 : Louis Rohrbacher (P), Georges Fuet (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Christian Bonnardel (CA)

1987 : Louis Rohrbacher (P), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Georges Fuet (B)

1988 : Louis Rohrbacher (P), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Georges Fuet (B), Yves Socoro (B), Yves Henry (CA)

1989 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Georges Fuet (B), Yves Henry (CA)

1990 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Yves Henry (B), Georges Fuet (CA)

1991 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (S), Lucien Alizard (T), André Serbelloni (TA), Yves Henry (B)

1992 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (S), Lucien Alizard (T), Yves Henry (TA), Raymond Rollin (CA), André Serbelloni (CA)

1993 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (secrétaire), Yves Henry (trésorier), Lucien Alizard (bureau)
Raymond Rollin (CA)
1994 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (S), Yves Henry (T), Lucien Alizard (B)
1995 : Louis Rohrbacher (P), Yves Socoro (S), Yves Henry (T), Lucien Alizard (B)
1996 : Yves Socoro (S), Yves Henry (T), Alain Grangé (CA), Louis Rohrbacher (CA)
1997 : Yves Socoro (S), Alain Grangé (SA), Yves Henry (T), Louis Rohrbacher (CA)
1998 : Alain Grangé (S), Yves Henry (T), Jean Socoro (CA), Louis Rohrbacher (CA)
1999 : Alain Grangé (S), Yves Henry (T), Louis Rohrbacher (CA)
2000 : Alain Grangé (S ?), Yves Henry (T ?), Louis Rohrbacher (CA)

2001 : Alain Grangé (S ?), Yves Henry (T ?), Louis Rohrbacher (CA)
2002 : Alain Grangé (CA), Louis Rohrbacher (CA)
2003 : Louis Rohrbacher (CA)
2004 : Cyril Agnoli (CA), Olivier Techec (CA)

Sources : Archives de l'Union des mutuelles des cheminots et des personnels du groupe SNCF, comptes rendus des assemblées générales des années 1974 à 2004. Il n'y eut pas d'AG en 1975. Les données pour 1977 ont été égarées.

P : président ; VP : vice-président ; S : secrétaire ; SA : secrétaire-adjoint ; T : trésorier ; TA : trésorier-adjoint ; B : bureau ; CA : conseil d'administration.

Notes

1. Voir Lucien Molino, *Ma vie et mes combats*, Marseille, chez l'auteur, 2000, p. 44-46 et p. 181-183.
2. Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR), note du 16 juin 1938. Voir aussi Robert Mencherini et Jean Domenichino, *Cheminots en Provence. Des voies de la mémoire aux voies de l'avenir (1830-2001)*, Paris, La Vie du Rail, 2001, p. 173-175.
3. AD BdR, procès-verbal de la réunion du 15 novembre 1944.
4. Elle fut créée à l'initiative de trois syndicalistes de la CGT, Roger Drago, Jean Cottalorda et Toussaint Allouche. Voir *La Santé et la mutualité. Une belle histoire. 1964-1994. 30 ans au service des cheminots pour une vie meilleure*, vidéo réalisée en 1994 par Claude Reva à Nice pour le compte des Mutuelles de France des cheminots de la Côte d'Azur.
5. Plus de dix ans après, la Mutuelle générale des cheminots de Marseille aura l'opportunité d'acheter un autre espace dans le prolongement du premier ainsi qu'un garage pour y parquer deux véhicules.

Homage à René Bianco

René Bianco est mort cet été, le 31 juillet 2005, à Marseille.

Que sa famille et ses proches trouvent ici l'expression de toute notre sympathie et de notre amitié. Nous perdons un collègue très apprécié et le mouvement ouvrier perd l'un de ses meilleurs historiens.

Né le 4 octobre 1941 à Marseille, instituteur, puis professeur certifié d'histoire et géographie, René Bianco a joué un rôle essentiel dans la (re)connaissance des militants et de la presse anarchistes. Il a lui même, pendant longtemps, activement milité au sein de la Fédération anarchiste.

Parallèlement à ses activités professionnelles et militantes, il a effectué de nombreux travaux historiques. Il fonda, en juin 1965, le Centre international de recherches sur l'anarchisme de Marseille (CIRA). Il soutint, en 1987, une thèse d'État *Un siècle de presse anarchiste d'expression française dans le monde, 1880-1983* (6 volumes), sous la direction d'Émile Temime, ouvrage qui constitue une somme impressionnante et inégalée sur ce sujet. Il participa depuis à plusieurs jurys de thèse, effectua de nombreuses publications, donna des contributions à de très nombreux colloques, ouvrages collectifs et revues. René Bianco a également rédigé de nombreuses notices pour le *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*.

Robert Mencherini

On trouvera une bibliographie et une notice biographique complètes de René Bianco sur le site du Maitron. À voir aussi le site et le bulletin du Centre de recherches sur l'anarchisme (CIRA, 3, rue Saint-Dominique, Marseille, 13001).

Voici une nouvelle rubrique qui accompagnera chaque parution de *Promémo*. Nous souhaitons qu'elle s'ouvre d'avantage sur la production éditoriale consacrée au mouvement ouvrier en Provence, à l'image de notre association. Cependant – commémoration oblige ? –, il nous était difficile de ne pas évoquer d'abord dans ce numéro les ouvrages consacrés au centenaire de la SFIO.

Nous nous efforcerons par la suite de respecter un équilibre entre le recensement de livres relatant l'histoire ouvrière et sociale dans notre région d'une part, au plan national de l'autre. Nous nous adressons enfin à nos fidèles lecteurs, afin qu'ils nous signalent les ouvrages qui, dans le cadre esquissé ici (histoire du mouvement ouvrier et mouvement social dans toute sa diversité), peuvent prendre place dans cette nouvelle rubrique ; un espace qui disons-le, se veut collectif, à l'image des acteurs de l'histoire évoquée ici...

Gérard Leidet, responsable de la rubrique

Alain Bergougnieux (dir.), *Des poings et des roses : le siècle des socialistes*, Paris, éd. de la Martinière, 2005, préface de François Hollande, 255 pages, 35 euros. Par Gérard Leidet :

Les épisodes commémoratifs, dans le domaine de l'histoire comme ailleurs, s'accompagnent souvent de la parution de « beaux ouvrages ». Celui-ci ne fait pas exception à la règle ; par ailleurs ce livre-album fait revivre l'univers des socialistes à travers des archives souvent inédites ou méconnues. L'ouvrage publié sous la direction d'Alain Bergougnieux – la préface de François Hollande semble signifier qu'il s'agit un peu du « livre officiel » du centenaire – a surtout le mérite d'offrir au lecteur sur plus de 300 pages une iconographie de très grande qualité. La place donnée à la reproduction d'affiches, desins et photographies domine largement – c'est sans doute un parti-pris – un texte linéaire, descriptif, qui décline en huit chapitres un siècle de luttes et de réformes sociales. La force du livre s'appuie donc sur la lecture d'image, sur l'analyse des symboles portés à chaque période par le(s) parti(s) socialiste(s) : drapeau rouge des années de formation, 3 flèches du rassemblement antifasciste des années 30, le poing et la rose qui accompagnent les années 70, celles du programme commun de la Gauche. On (re)découvre ainsi le monde des images et des symboles socialistes non seulement à travers l'affiche et la photo mais – et c'est la singularité de l'ouvrage – surtout avec de belles reproductions. Tracts, articles de journaux (*le Populaire* bien sûr mais d'autres organes de fédérations ou sections : *Agir*, *Fraternité*, etc.), timbres, cartes d'adhésions permettent de visualiser au quotidien l'histoire du parti. L'ensemble des huit chapitres ordonnés de façon chronologique est rythmé par d'utiles synthèses en deux pages qui viennent éclairer les documents proposés au lecteur : les couleurs des socialistes, l'adhésion, la formation, propagande et communication, les jeunesses et le socialisme, les femmes au parti socialiste, le choix international et européen, la République des socialistes. Au total un livre très agréable à la lecture qui satisfera non seulement le lecteur peu au fait de l'histoire du Parti socialiste mais aussi les chercheurs et le public plus averti qui trouveront ici une somme iconographique sans équivalent ; un bel album enfin qui mériterait de figurer en bonne place dans les bibliothèques publiques.

Claude Estier, *Un combat centenaire : 1905-2005. Histoire des socialistes français*, Paris, Le Cherche Midi, Paris, 2005, 298 pages, 18 euros.

Louis Mexandeau, *Histoire du Parti socialiste*, Paris, éd. Tallandier, 2005, 443 pages, 25 euros. Par Gérard Leidet :

Deux anciens dirigeants du Parti socialiste reviennent, chacun dans un style qui leur est propre, sur l'histoire de leur parti. Si l'ouvrage de Claude Estier apparaît, surtout à propos des 30 dernières années, d'avantage comme un récit personnel (l'auteur étant lui-même témoin et acteur d'une partie de cette histoire), celui de Louis Mexandeau, agrégé d'histoire (ceci explique sans doute cela), expose avec une plus grande rigueur l'histoire du socialisme en France depuis la Commune de Paris même si les regards se croisent aussi dans son ouvrage : « *Il n'y a pas et j'espère qu'il n'y aura jamais d'histoire officielle du Parti Socialiste. J'écris donc en toute liberté comme historien, témoin, acteur, comme socialiste* », écrit-il dans son avant-propos.

Claude Estier, ancien député et sénateur de Paris, journaliste de conviction est depuis plusieurs décennies l'une des figures marquantes du Parti socialiste. Il a mis à profit une longue expérience de militant, de dirigeant et d' élu pour faire revivre une « *histoire des socialistes* » à travers de courts chapitres (au nombre de quarante-trois). L'auteur, témoin et acteur dès 1945 on l'a vu, relate les faits avec la concision nécessaire, brosse de courts portraits des militants et dirigeants qui ont pu incarner les orientations du PS à telle période, expose les discussions au sein du Parti en présentant avec clarté les éléments du débat, tout au moins pour ce qui concerne l'avant-guerre. Pour la période qui commence avec la « reconstruction-rénovation » du Parti socialiste (notamment celle de la FGDS, Fédération de la Gauche démocrate et socialiste), Claude Estier le reconnaît bien volontiers, le récit des événements s'accompagne de

ses témoignages et points de vues. Ce mélange des genres ne gêne pas le lecteur averti par l'auteur dans son introduction : « *J'ajoute qu'ayant été, au cours de l'année 1947, et surtout depuis le milieu des années 60, témoin et acteur de cette histoire, je suis autorisé à ponctuer certains des événements évoqués de notations personnelles qui peuvent ainsi les enrichir d'éléments inédits...* ». Enfin quelques annexes complètent l'ouvrage en proposant au lecteur des textes pas toujours faciles à retrouver : extrait d'un article de Jaurès, « Socialisme et liberté », paru dans la *Revue de Paris* du 1^{er} décembre 1898, un autre de Léon Blum, « *Il n'y a qu'un socialisme* » (*Le Populaire*, 14 août 1933), recensement des trente-six parlementaires ayant voté contre les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940, texte du discours prononcé par François Mitterrand à l'Élysée, le 21 mai 1981...

L'ouvrage de l'ancien ministre des PTT et des Anciens Combattants (il fut à cet égard l'un des premiers à utiliser la fameuse formule du « devoir de mémoire ») se situe clairement dans une visée didactique. L'auteur demeure en effet persuadé que l'avenir du socialisme démocratique repose sur une connaissance éclairée de l'histoire socialiste, d'autant plus qu'il lui semble que ses jeunes camarades en ignorent une large partie. À ce titre l'ouvrage comblera sans doute de telles lacunes et celles d'autres lecteurs amateurs d'histoire et de connaissances synthétisées lors de moments commémoratifs. Nous pensons notamment à la description minutieuse du processus de création de l'unité des socialistes à partir de « *toutes les composantes d'une palette socialiste d'une incroyable richesse* » au tournant du siècle dernier (chapitre IV : « *Jaurès et les chemins de l'unité 1893-1905* »). En treize chapitres, des origines du socialisme français (1848-1871) à la période très (trop ?) contemporaine (le PS « *intermittent du pouvoir* » (1981-2005), Louis Mexandeau fait preuve d'un sens du récit qui donne à l'ouvrage un côté alerte, ce qui n'empêche pas l'ensemble d'être bien documenté. Enfin, une bibliographie assez complète sera très utile à ceux qui veulent compléter leur documentation : histoire générale du PS, périodes et moments caractéristiques, biographies et œuvres de leaders socialistes.

Thierry Hohl, *À Gauche ! La Gauche socialiste, 1921-1947*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, coll. « Sociétés », 2004, 20 euros. Par Gérard Leidet :

Si l'on excepte l'ouvrage déjà ancien de Jean-Pierre Rioux, *Révolutionnaires du Front populaire* et celui plus récent de Jacques Kergoat *Marceau Pivert, « socialiste de gauche »*, éditions de l'Atelier, Paris, 1994, peu de livres ont été consacrés à ces courants minoritaires du parti socialiste. L'étude de Thierry Hohl, très complète pour une période de vingt-cinq ans, celle qui va de la « refondation » du Parti socialiste au lendemain du congrès de Tours au début de la IV^e République et de la Guerre froide (1921-1947), vient combler une lacune dans les analyses produites autour du PS. L'auteur organise sa réflexion autour de trois espaces qui correspondent à trois périodes qui s'enchaînent.

La Gauche socialiste et la SFIO (1921-1933) permet de redécouvrir la formation de ces tendances « de gauche » au cœur des années 20, avec notamment la « *Bataille socialiste* » où émergent les figures de Jean Zyromsky et Marceau Pivert qui soulignent la croissance des « antagonismes de classe » et se déclarent attachés à « l'unité ouvrière ». Le récit des affrontements avec la droite du parti au tournant des années 30 est très développé et Thierry Hohl s'interroge avec rigueur sur l'existence d'un guesdisme maintenu.

La Gauche socialiste et le mouvement ouvrier (1933-1940) revient sur les enjeux et les rapports de force au sein de la SFIO qui devient un parti de gouvernement. C'est aussi la période des tensions pour la gauche socialiste entre prise du pouvoir et exercice du pouvoir (selon la distinction classique théorisée par Blum) et le débat rebondit une fois de plus entre réforme et/ou révolution (le fameux « tout est possible » de Marceau Pivert en 1936). Face à la montée du fascisme en Europe les « révolutionnaires » de la SFIO proclament « l'urgence de la conquête du pouvoir révolutionnaire » et Marceau Pivert d'abord tenté par la scission sous les conseils de Trotsky se contente d'une tendance, la « Gauche révolutionnaire » car il reporte alors ses espoirs sur une unité organique entre la SFIO et le PCF. Les divergences apparaissent avec Zyromsky sur – entre autres – la question de la défense nationale. Ce dernier ne niant pas la défense nationale, même en régime capitaliste car il articulait la défense du territoire national à celle des libertés démocratiques.

La Gauche socialiste et le système politique (1940-1947), troisième et dernière partie de l'ouvrage évoque d'abord la période de l'occupation et de la Résistance : la « *Bataille socialiste* » est étudiée en tant que matrice de l'engagement résistant ; les résistants socialistes intègrent divers réseaux au gré des contacts, des circonstances locales... Dans ces « années noires » l'attitude de ces militants de base se rapproche souvent de celle des dirigeants : « Au parti le politique et la réflexion ; aux mouvements, l'action. » Quoi qu'il en soit, après les déceptions du Front populaire, le pacifisme et certaines de ses ambiguïtés des années 30 et 40 finissent par atomiser la Gauche socialiste. La suite est plus connue : Guy Mollet prendra le pouvoir, face à Daniel Mayer, en s'appuyant sur une majorité et un discours « marxiste »...

Un livre, on l'a dit qui vient compléter utilement des synthèses plus générales et qui redonne à ce courant « historique » du socialisme Français, la place (importante) qui lui revient, sans hagiographie ni réquisitoire.

Association Mémoire vivante des communistes dans le Var, *J'écris ton nom Liberté, 80 ans de luttes du Parti Communiste Français dans le Var*, 2005, 280 pages (nombreuses illustrations, témoignages et documents), 30 euros. (On peut le commander à Mémoire vivante du PCF 83, Espace Bale Nuée, 83160, La Valette-du-Var.) *Par Patrick Hautière :*

Ce livre est un album qui rend hommage aux militants communistes varois à travers leurs luttes, leurs victoires, leurs espérances.

On y découvre que le Parti communiste varois est né à La Cadière, village typiquement provençal, entouré des vignes de Bandol et plus surprenant à Saint-Tropez. Là se trouvait l'usine de torpilles Whytead (usine qui deviendra arsenal d'État à la Libération). De nombreux ouvriers formèrent, avec le Docteur Boutin, une section locale pour l'adhésion à la III^e Internationale.

Après le congrès de Tours, des sections virent le jour, à Carnoules, Brignoles, Villecroze, La Seyne et Toulon avec l'arsenal.

On retrouve, au fil des pages, les événements qui ont marqué le mouvement ouvrier et la place prépondérante qu'y prend le PC : le Front populaire, la Résistance, les luttes anticoloniales, mais aussi les années 1980 avec la désindustrialisation : fermeture des mines de bauxite de Brignoles, des chantiers navals de La Seyne.

Une place importante est consacrée aux Chantiers de La Seyne et à l'Arsenal de Toulon, ainsi qu'aux municipalités communistes.

Un brin nostalgique, l'ouvrage se veut optimiste malgré l'érosion actuelle de l'influence du Parti communiste.

Élyane Bressol, Michel Dreyfus, Joël Hedde et Michel Pigenet (dir.), *La CGT dans les années 1950 (Actes du colloque de Montreuil, novembre 2003)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 487 pages, 25 euros. *Par Robert Mencherini :*

Né d'une fructueuse collaboration entre le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle et l'Institut CGT d'histoire sociale, cet ouvrage permet, en reprenant les multiples interventions du colloque de Montreuil, d'enrichir notre connaissance de l'histoire de la Confédération lors des années froides, en un temps où se posait avec acuité la question de ses rapports avec le Parti communiste.

Sont abordés les débats internes, mais aussi les pratiques dans de nombreux domaines, aussi bien dans les relations collectives du travail (entre autres, les rapports entre la CGT et les comités d'entreprise) que dans les questions sociales et culturelles (par exemple l'étude des œuvres sociales à EDF-GDF ou les relations entre la CGT et Tourisme et Travail). Une large place est accordée aux militant(e)s et aux cadres, notamment à partir d'études de la direction confédérale ou d'unions départementales, aux stratégies sur le terrain (la question de l'unité, les réactions face au plan Schuman, les rapports avec la FSM). Une grande diversité apparaît au fil des analyses conduites partir d'échelles géographiques différentes (locales, départementales, nationales) ou de secteurs professionnels.

Jean-Claude Lahaxe signe la communication sur les Bouches-du-Rhône et s'intéresse aux luttes menées par l'Union départementale des Bouches-du-Rhône – principalement les dockers – en 1949-1950, en examinant « les cadres et les mots d'ordre », mais aussi le déroulement concret des actions et la part prise par le Parti communiste dans cet ensemble. La forte et vivante évocation des militants et cadres du département nous rappelle que Jean-Claude Lahaxe a soutenu, en 2002, une thèse d'histoire sur *Les communistes à Marseille à l'apogée de la Guerre froide (1949-1954). Organisations et militants, engagements et contre-société* (université de Provence, dir. Jean-Marie Guillon), qui est ici prolongée.

Hélène Échinard a rédigé plusieurs notices biographiques dans le dictionnaire *Marseillaises, vingt-six siècles d'Histoire*, Aix-en-Provence, Édisud, 1999, bel ouvrage qui devrait d'ailleurs être réédité sous peu. Elle nous signale une erreur dans notre précédent *Bulletin* où nous avons reproduit, sous forme résumée, quelques notices du Maitron.

« Dans cet ouvrage [*Marseillaises...*], écrit-elle, j'ai signé la notice "Lucia Tichadou", plus développée que dans le Maitron. Il conviendrait de corriger la dernière phrase de la notice d'Antoine Olivesi [...]. En effet, Lucia Tichadou n'a pas pu être « élue » maire de Quérigut, à la Libération. Elle fut « maire » de la municipalité autoproclamée de Quérigut, signant son premier acte d'état-civil, le 9 septembre 1944. Le 29 avril 1945, elle était élue conseillère municipale de Marseille sous les couleurs du PCF et le 13 mai 1945, elle présidait en tant que doyenne (elle allait avoir 60 ans) la première séance du conseil municipal élu au suffrage universel (des deux sexes) qui désignera Gaston Defferre comme président (sans rang de maire). »

Merci à Hélène Échinard pour ce rectificatif. Soulignons qu'Hélène Échinard est particulièrement qualifiée en la matière. Elle a été, en 2005, commissaire de deux expositions « Promenade citoyenne » et « 1945, le vote libérateur, enfin le suffrage universel » qui mettent en valeur, en particulier, le droit de vote des femmes exercé pour la première fois lors des élections municipales de 1945. À voir aussi ses articles sur ce thème, en particulier dans la revue *Marseille*, n° 209.

JOURNÉE DE « PROMEMO »

VENDREDI 20 JANVIER 2006

À partir de 16 h 30

Bibliothèque municipale de Marseille, l'Alcazar

58, cours Belsunce

Entrée libre et gratuite

À partir de 16 heures 30, accueil des participants.

17 heures-18 heures 30, présentation du tome 1 de la nouvelle série du *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier et du Mouvement social (1940-1968)*, Paris, éditions de l'Atelier, par Claude Pennetier, responsable national de la publication.

18 heures 30, projection du film *Les Réquisitions de Marseille (mesure provisoire)* de Sébastien Jousse et Luc Joulé, production de l'Œil sauvage qui relate ce que fut une expérience singulière de gestion ouvrière à Marseille dans l'immédiat après-guerre, suivie de discussion.